



RAPPORT DE DURABILITÉ

2025



SOMMAIRE



AVANT-PROPOS • 7

INTRODUCTION • 9

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES • 10

- 1.1. Le Groupe GEG en bref • 10
- 1.2. Bases de préparation du rapport [B1] • 14
- 1.3. Sites du Groupe GEG [B1] • 16
 - 1.3.1. Bâtiments accueillant des salariés • 16
 - 1.3.2. Ouvrages de production • 16
 - 1.3.3. Infrastructures de mobilité durable • 16
 - 1.3.4. Ouvrages de distribution GreenAlp • 16

2. MODÈLE D'AFFAIRES ET CHAÎNE DE VALEUR DU GROUPE GEG • 18

- 2.1 Stratégie : modèle économique et durabilité [C1] • 18
 - 2.1.1. Modèle d'affaires • 18
 - 2.1.2. Chaîne de valeur • 18

3. PRATIQUES, POLITIQUES ET INITIATIVES FUTURES EN VUE DE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE • 19

- 3.1. Politique et stratégie • 19
- 3.2. Système de management • 19
- 3.3. Intégration des enjeux de durabilité dans les pratiques du Groupe – [B2] [C2] • 19
- 3.4. Implication des parties prenantes • 22
- 3.5. Analyse des enjeux de durabilité • 24
 - 3.5.1. Processus de l'analyse • 24
 - 3.5.2. Acteurs mobilisés et gouvernance du processus • 25
 - 3.5.3. Identification des enjeux de durabilité • 25
 - 3.5.4. Identification des Impacts Risques et Opportunités (IROs) • 26
 - 3.5.5. Cotations des Impacts Risques et Opportunités (IROs) • 27
 - 3.5.6. Seuil de significativité • 28
 - 3.5.7. Cartographie et priorisation des enjeux • 29

4. FEUILLE DE ROUTE RSE ET ANALYSE DES ENJEUX • 33

- 4.1. Changement climatique • 34
 - 4.1.1. Enjeu Atténuation du changement climatique • 34
 - 4.1.2. Enjeu Adaptation au changement climatique • 36
 - 4.1.3. Enjeu Consommation et prix de l'énergie • 38
- 4.2. Pollution • 40
 - 4.2.1. Enjeux Pollutions industrielles (air, eau et sols) • 40
- 4.3. Ressources aquatiques et marines • 42
 - 4.3.1. Enjeu Prélèvements et consommation d'eau • 42
- 4.4. Biodiversité et écosystèmes • 44
 - 4.4.1. Enjeu Biodiversité et écosystèmes • 44
- 4.5. Économie circulaire • 45
 - 4.5.1. Enjeux Ressources et Déchets • 45

4.6. Salariés et travailleurs de la chaîne de valeur • 48

4.6.1. Enjeu Salariés / Conditions de travail / Santé-sécurité / Travailleurs de la chaîne de valeur • 48

4.6.2. Enjeu Culture d'entreprise • 50

4.6.3. Enjeu Egalité de traitement, diversité et inclusion • 52

4.7. Communautés • 54

4.7.1. Enjeu Ancrage local, dialogue parties intéressées • 54

4.7.2. Enjeu Sécurité des tiers et des consommateurs • 56

4.8. Consommateurs et utilisateurs finaux • 58

4.8.1. Enjeu Protection et utilisation des données • 58

4.8.2. Enjeu Attractivité et proximité • 60

4.9. Gouvernance et conduite des affaires • 62

4.9.1. Enjeu Contexte politique et réglementaire, réseaux d'influence • 62

4.9.2. Enjeu Conduite des affaires, éthique et conformité • 63

4.9.3. Enjeu Gestion des relations avec les fournisseurs • 64

5. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX • 66

5.1. Énergie et émissions de gaz à effet de serre • 66

5.1.1. Consommations énergétiques [B3] • 66

5.1.2. Production, fourniture et distribution d'énergie • 66

5.1.3. Emissions brutes de gaz à effet de serre [B3] [C2] • 66

5.1.4. Cibles de réduction des émissions de GES et transition climatique [C3] • 68

5.1.5. Plan de transition [C3] • 69

5.1.6. Risques climatiques [C4] • 71

5.2. Pollution de l'air, de l'eau et des sols [B4] • 72

5.3. Biodiversité [B5] • 73

5.4. Eau [B6] – [C6] • 74

5.5. Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets [B7] • 75

6. INDICATEURS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX • 76

6.1. Effectifs [B8] • 76

6.2. Répartition des effectifs selon le type de contrat [B8] • 76

6.3. Répartition des effectifs selon le genre [B8] et ratio hommes/femmes au niveau de l'encadrement [C5] • 76

6.4. Travailleurs indépendants et temporaires [C5] • 77

6.5. Santé et sécurité [B9] • 78

6.6. Rémunération, négociation collective [B10] • 79

6.7. Formations [B10] • 80

6.8. Politique alternance [B10] • 81

6.9. Politiques et procédures en matière de droit de l'homme [C6] • 81

7. INDICATEURS DE GOUVERNANCE • 82

7.1. Condamnations et amendes pour corruption et pots de vin [B11] • 82

7.2. Chiffre d'affaires de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'Union [C8] • 82

7.3. Mixité au sein de l'organe de gouvernance [C9] • 83

SIGLES, ACRONYMES ET DÉFINITIONS • 84

CONCLUSION • 86





GEG, Gaz Electricité de Grenoble, est une Société Anonyme d'Economie Mixte Locale qui exerce ses activités dans le secteur de l'énergie. Fort de son ancrage territorial, de ses 150 ans d'existence et de ses salariés, le Groupe n'a cessé de se développer et de se diversifier, souvent en éclaireur, avec et pour les territoires.

Le Groupe GEG est aujourd'hui présent sur l'ensemble de la chaîne énergétique : de la production d'énergies renouvelables à la fourniture d'électricité et de gaz en passant par la gestion des réseaux de distribution de gaz et d'électricité, l'éclairage public et plus récemment, la mobilité durable. Guidé par sa Raison d'Être il évolue ainsi à la croisée des missions de service public, des activités régulées et des enjeux concurrentiels.

La Raison d'Être du Groupe s'exprime en une phrase riche de sens où chaque mot a son importance :

« Tracer ensemble la voie d'une énergie solidaire et renouvelable au cœur des Alpes et dans les territoires ».

- **« Tracer la voie »** fait écho à l'identité alpine, à l'esprit pionnier et à l'importance accordée à l'innovation, ainsi qu'à l'exploration de nouvelles approches.
- **« Ensemble »** signifie que les projets se construisent collectivement en associant les salariés et parties prenantes, ainsi que les territoires sur lesquels le groupe agit.
- **« Énergie solidaire »** rappelle les missions d'intérêt général et de service public car l'énergie est un bien essentiel qui comporte des enjeux sociétaux autour de la précarité énergétique notamment.
- **« Énergie renouvelable »** illustre l'inscription pleine et entière du Groupe dans les enjeux de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique en contribuant à la décarbonation des clients et des territoires.
- **« Au cœur des Alpes et dans les territoires »** affirme à la fois l'ancrage territorial et la façon dont le Groupe se développe en proximité avec ses partenaires.

La définition de la Raison d'Être a été l'occasion de rassembler, d'écouter et de fédérer autour d'un projet porteur de sens. Elle a pour ambition d'être un véritable levier d'engagement, et de servir de boussole dans la durée en offrant un point d'ancrage pour guider les décisions et ainsi contribuer pleinement à la mission de l'entreprise.

En tant qu'acteur intégré du secteur de l'énergie, le Groupe GEG est naturellement et depuis longtemps focalisé sur l'enjeu climatique lié à la production, la distribution et la consommation de l'énergie. En tant qu'acteur historique du secteur de l'énergie et entreprise locale de service public, il intègre pleinement sa responsabilité vis-à-vis des générations futures et de la société au sens large.

« Notre histoire et notre héritage nous obligent. Nous sommes conscients que nous avons un rôle à jouer et que nous faisons partie de la solution pour nos clients et les territoires sur lesquels nous opérons, en les accompagnant pour leur permettre de se décarboner et de contribuer aux objectifs de développement durable. La réalisation de notre Projet d'Entreprise Ascension 2030 doit nous permettre d'atteindre notre ambition et de poser les bases d'un modèle émergent dans le système énergétique qui fait le choix responsable de la performance globale opérationnelle, économique, écologique et sociale. L'année 2025 marque une étape importante pour le Groupe Gaz Électricité de Grenoble (GEG) avec la structuration de notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et la construction de notre premier rapport de durabilité dans le cadre d'une démarche volontaire de transparence et de responsabilité. »

Bonne lecture !



Christine Gochard
Directrice Générale de GEG



Ce rapport de durabilité est élaboré selon le référentiel de la VSME (Voluntary Standard for non-listed micro-, small- and medium-sized undertakings). Bien que non soumis aux exigences de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), le Groupe GEG a choisi d'initier un reporting de durabilité structuré, permettant de rendre compte des enjeux de durabilité identifiés pour ses activités et des actions de maîtrise de ces enjeux en allant parfois au-delà des seules exigences du référentiel VSME (analyse de double matérialité, prise en compte des communautés affectées...).

Les éléments publiés dans ce rapport ne reflètent pas l'intégralité des actions de durabilité du Groupe GEG mais mettent en avant les enjeux ESG (Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance) prioritaires pour l'entreprise et ses parties prenantes. Pour approfondir certains sujets, des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet du Groupe GEG et de ses filiales. Le présent rapport RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) complète le rapport intégré du Groupe GEG et présente des informations plus ciblées sur les enjeux ESG établis sur la base des exigences de la VSME, des indicateurs spécifiques aux métiers du Groupe GEG ainsi que les résultats des actions menées. Afin de permettre au lecteur de pouvoir retrouver facilement les informations et points de données exigés par la VSME, les références aux différents modules sont indiquées entre crochets dans le corps du rapport (exemple : Base de préparation [B1]).

A l'issue de la phase d'analyse et de priorisation des enjeux, une feuille de route RSE a été élaborée par le Groupe GEG afin d'opérationnaliser les ambitions du Groupe et d'incarner sa Raison d'Etre : « **Tracer ensemble la voie d'une énergie solidaire et renouvelable au cœur des Alpes et dans les Territoires** ». Pour chaque enjeu ESG identifié, une fiche synthétique a été élaborée afin de présenter les pratiques et les plans d'actions pour permettre le suivi des engagements du Groupe au-delà des exigences réglementaires et normatives.

Il est important de souligner que ce premier rapport VSME a été réalisé dans un contexte particulier compte tenu des évolutions rapides du cadre réglementaire européen en matière de durabilité, de la nécessité d'adapter les outils de reporting aux spécificités d'une entreprise de taille intermédiaire (ETI) locale, et de la parution tardive de certains documents d'orientation, notamment relatifs à la transition énergétique. Avec cette démarche, le Groupe GEG poursuit sa transformation et le développement de pratiques toujours plus durables afin de conduire ses activités de manière respectueuse vis-à-vis de l'environnement et de la société.

Ce rapport s'inscrit dans un processus d'amélioration continue : au fil des années, les informations publiées seront précisées, complétées et enrichies afin de mieux refléter la réalité des actions menées. Conformément à l'esprit d'interopérabilité voulu par les normes européennes et internationales, les indicateurs fournis s'efforcent de s'aligner sur les meilleures pratiques de reporting, tout en restant proportionnés à la taille et aux moyens d'une ETI.

Ce premier rapport de durabilité a pour objectif d'ouvrir la voie à de nouveaux échanges avec les parties prenantes du Groupe GEG et de traduire sa volonté de contribuer activement à un monde plus responsable et solidaire, dans un cadre volontaire et pragmatique, adapté à son rôle d'acteur énergétique local.

Renaud PELIZZARI

Responsable Développement Durable et RSE

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Le Groupe GEG en bref

Ressources et chiffres clés



Capital humain

- **471 collaborateurs** et environ **10% d'alternants**
- **+ 150 ans** d'histoire et d'innovation au cœur du **service public**
- **Compétences, expertise technique et partenariale** sur l'ensemble de la **chaîne de valeur l'énergie**
- **+ de 12 000 h** de formation/an



Ressources naturelles

- Ressources renouvelables : **eau, vent, soleil, déchets organiques**
- Ressources nécessaires à la construction et à l'exploitation des infrastructures, au fonctionnement des activités



Proximité

- **Au cœur des territoires**
- **6** agences d'accueil physique
- **Électricité : 151 000** clients particuliers et contrats professionnels
- **Gaz : 36 000** clients particuliers et contrats professionnels
- **28 000** visites de clients par an
- **117 000** appels par an



Infrastructures énergétiques

- **Près de 70 ouvrages de production d'énergie et unités de stockage** et autant de projets en développement
- Capacité de production : **347 GWh/an** d'électricité renouvelable et **22 GWh/an** de biogaz
- **1 410 GWh/an** d'électricité et **725 GWh/an** de gaz fournis
- GreenAlp, gestionnaire des réseaux de distribution sur **36 communes**
- **974 GWh d'électricité et 481 GWh de gaz transités** sur **+2 000 km** de réseaux électriques et de gaz (**6ème** distributeur français d'électricité et **4ème** distributeur de gaz)
- **Éclairage public** : près de **40 000** points lumineux gérés
- **7 stations GNC/BioGNC** et **4 bornes de recharge rapide**



Ressources financières

- **300 M€** d'investissements d'ici 2030
- **Financements publics et participatifs**

Actionnaires publics

33 % Grenoble Alpes Métropole
17 % Ville de Grenoble
1 % communes d'Isère et de Savoie (11)

Autres actionnaires

42 % ENGIE
4 % EDF via la filiale EDEV

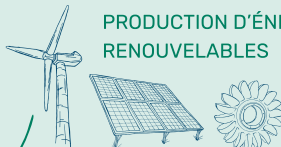
Actionnaires salariés et autres

Modèle d'activités

DISTRIBUTION DE GAZ
ET D'ÉLECTRICITÉ,
ÉCLAIRAGE PUBLIC



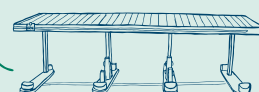
PRODUCTION D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES



FOURNITURE DE GAZ
ET D'ÉLECTRICITÉ



MOBILITÉ DURABLE



Notre raison d'être

Tracer ensemble la voie d'une *énergie solidaire et renouvelable* au cœur des *Alpes* et dans les territoires.

Un **modèle intégré** sur la **chaîne de l'énergie** à travers **4 activités clés** pour proposer à nos partenaires et clients **des solutions énergétiques durables, locales et innovantes.**

Projet d'entreprise

Ascension 2030

1 Transition énergétique

- Développer notre production en **énergies renouvelables**
- Proposer des **offres vertes en circuit-court**
- Augmenter nos approvisionnements en **biogaz** et favoriser l'injection de biogaz sur nos réseaux
- Développer des **solutions numériques pour nos clients afin de les aider à mieux consommer**
- Poursuivre la **modernisation des réseaux électriques et gaz**
- Développer des infrastructures de **mobilité durable**

2 Proximité et ancrage territorial

- Viser l'**excellence de la qualité** de service client
- Coconstruire nos **projets avec les territoires**
- Mobiliser nos **réseaux** (Entreprises Locales de Distribution et partenaires locaux)
- Nous engager dans la vie de la cité et auprès des **communautés locales**
- Assurer nos missions de **service public**

3 Modèle responsable et solidaire

- Lutter contre le **changement climatique** et préserver le capital naturel
- Renforcer notre **engagement humain, social et sociétal**
- Conduire nos activités de manière **éthique et responsable**

Le Groupe GEG évolue dans un secteur de l'énergie en mutation permanente et rapide qui implique adaptations, agilité et transformations.

Création de valeur

Pour l'environnement

- Offres d'**énergie verte** et en **circuit-court**
- Conseils en **maîtrise de l'énergie**
- **Investissements** dans les énergies renouvelables, infrastructures et systèmes d'information pour la **transition énergétique**
- **Décarbonation** des activités du Groupe
- Schéma de Promotion des **Achats Socialement et Écologiquement Responsables** (SPASER)
- **Plan de mobilité** pour l'ensemble des salariés

Pour les clients et les territoires

- Missions de **service public**
- Fourniture d'énergie aux **tarifs réglementés** et **offres de marché sur mesure**
- **Projets concertés et coconstruits** avec les territoires
- **Solutions énergétiques renouvelables, durables, locales, innovantes**
- **Sécurité et qualité** du service de distribution
- **Flexibilité et équilibre des réseaux**
- **Accompagnement** des clients en situation de **précarité**
- Gestion de dispositifs de **Certificats d'économies d'énergie (CEE)**
- **Services numériques** pour le pilotage de l'énergie

Pour les salariés

- **± 90/100 index** de l'Égalité Femmes-Hommes
- **91%** de satisfaction globale des collaborateurs
- Développement de **compétences et parcours professionnels**
- Modèle social et **équilibre vie pro/vie perso**: semaine de 4 jours, télétravail
- Inclusion, insertion et **lutte contre les discriminations**
- **Qualité de vie au travail**, moments conviviaux
- **Trophées de l'innovation** valorisant les initiatives des salariés

Fondation Groupe GEG

+33
projets
soutenus
depuis 2023



Autour de **3 axes** :

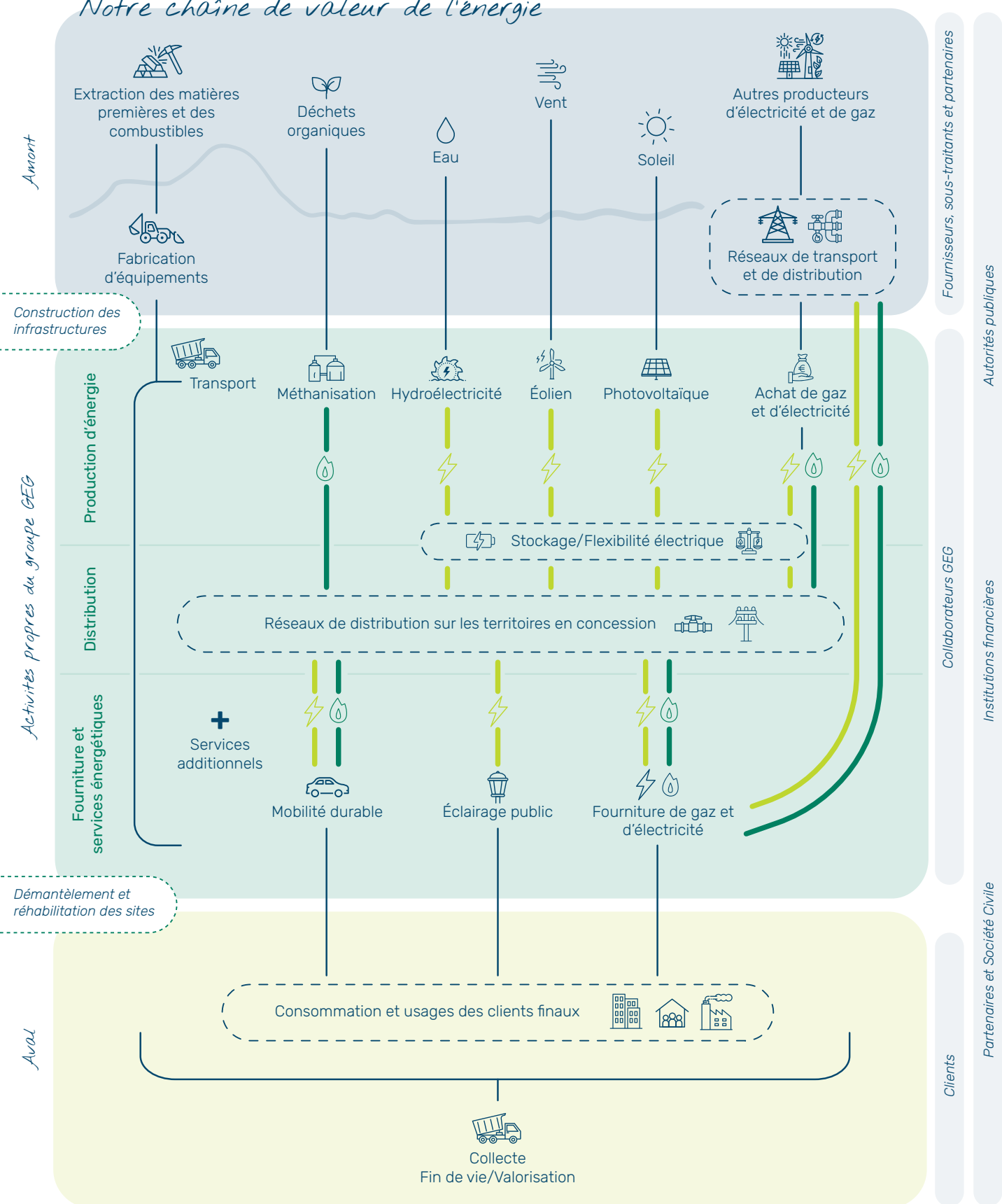
- **Energie et Environnement**
- **Inclusion/Solidarité**
- **Education/Culture**

387 M€
de chiffre d'affaires

40 M€
de résultat net



Notre chaîne de valeur de l'énergie

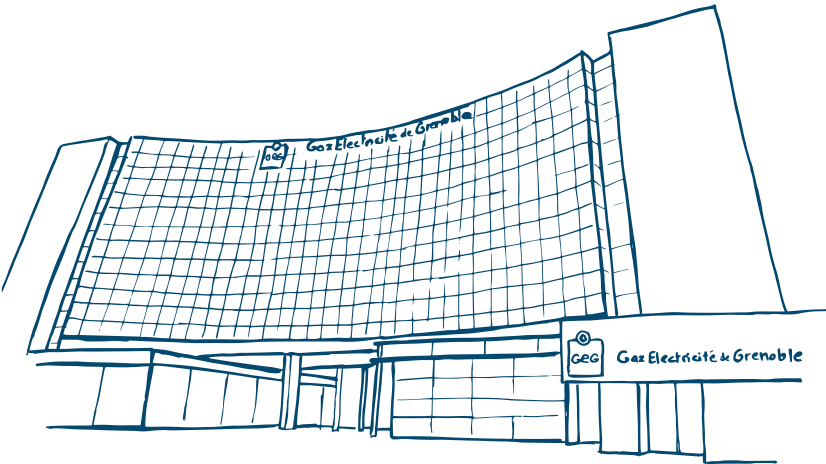
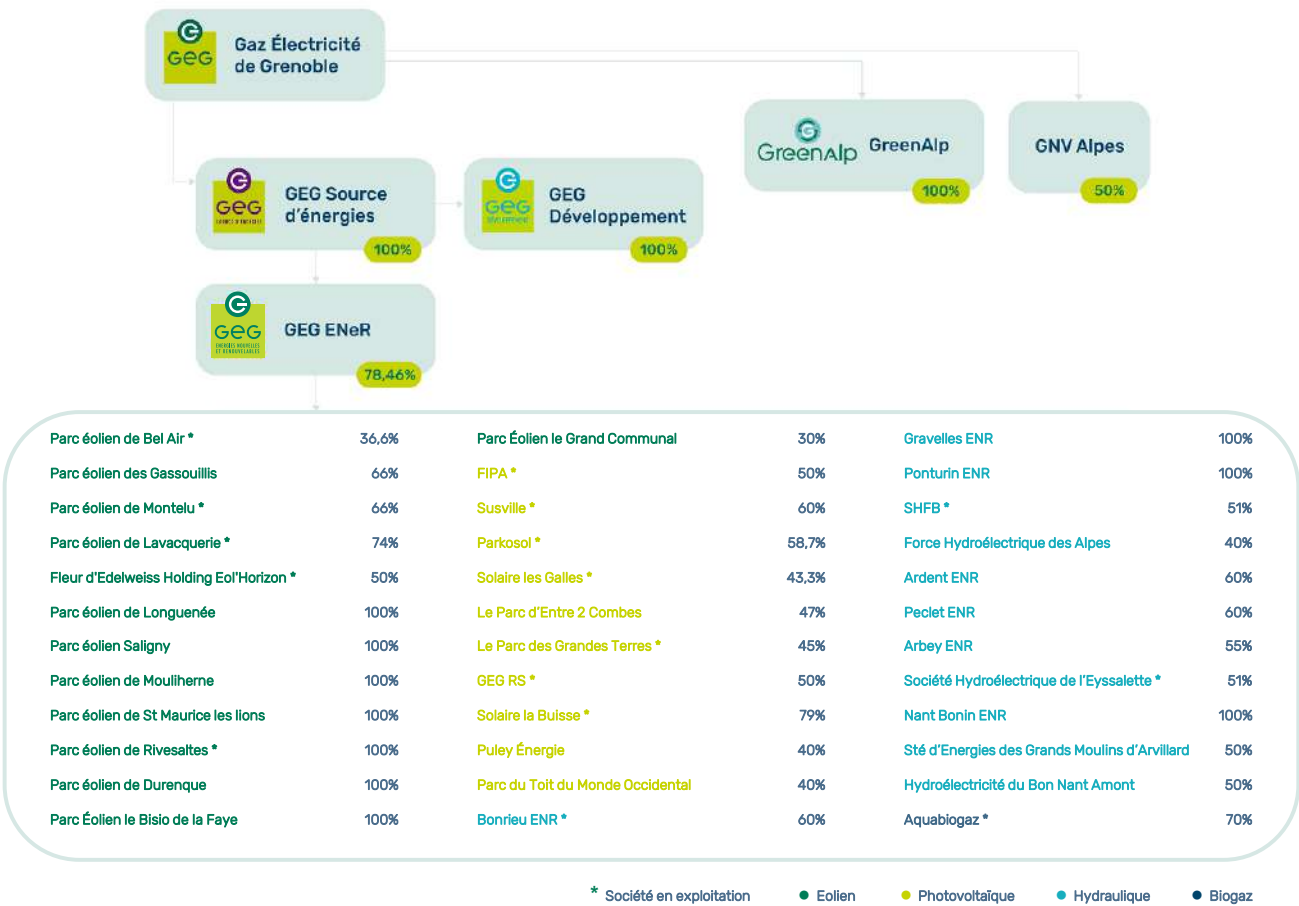


Le groupe GEG, acteur sur toute la chaîne de l'énergie, de la production jusqu'à la fourniture

1.2. Bases de préparation du rapport [B1]

Ce rapport de durabilité couvre l'année civile 2025. Il a été préparé conformément au Module Complet (option B) de la Norme volontaire de reporting en durabilité VSME, publiée par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group).

Sauf indication contraire, l'ensemble des informations présentées dans ce rapport s'applique au Groupe dans son ensemble. Il est établi sur une base consolidée et couvre l'ensemble des activités du Groupe, de ses filiales consolidées et de ses implantations géographiques représentées ci-dessous (les pourcentages mentionnés pour chaque entité correspondent à la quote-part d'intérêt détenue dans le capital par Gaz Electricité de Grenoble et GEG ENeR) :



Le chiffre d'affaires consolidé¹ du Groupe GEG s'établit à **386,78 M€** pour un total du bilan de **642,14 M€**.

Le tableau ci-dessous présente les informations exigées par la VSME - Base de préparation [B1] - pour les principales filiales du Groupe :

<i>Société</i>	<i>Forme juridique</i>	<i>Siège social</i>	<i>SIRET</i> <i>EUID</i>	<i>Code</i> <i>N.A.F. 1</i> <i>APE</i>	<i>Effectifs²</i>	<i>Chiffre d'affaires (€)</i>	<i>Total du bilan (€)</i>
Gaz Électricité de Grenoble	Société Anonyme d'économie mixte à conseil d'administration	8 Place Robert Schuman 38000 Grenoble	33199594400047 FR3801.331995944	35.13Z (Distribution d'électricité)	250	157 077 049	259 288 586
GEG Source d'Énergies	Société par actions simplifiée	8 Place Robert Schuman 38000 Grenoble	32121322500048 FR3801.321213225	35.14Z (Commerce d'électricité)	- ³	246 988 802	142 783 411
GEG Développement	Société par actions simplifiée	8 Place Robert Schuman 38000 Grenoble	89401295400018 FR3801.894012954	82.99Z (Autres activités de soutien aux entreprises)	13	1 510 028	612 230
GEG Énergies Nouvelles et Renouvelables	Société par actions simplifiée	17 Rue de la Frise 38000 Grenoble	37820180000109 FR3801.378201800	35.11Z (Production d'électricité)	- ³	6 441 063	48 168 482
GreenAlp	Société Anonyme à directoire	49 Rue Félix Esclançon 38000 Grenoble	83361910900014 FR3801.833619109	35.13Z (Distribution d'électricité)	208	77 450 412	229 254 846
GNV Alpes (détenu à 50% par GEG)	Société par actions simplifiée	17 Rue de la Frise 38000 Grenoble	44003351200011 FR3801.440033512	35.22Z (Distribution de combustibles gazeux par conduites)	- ³	1 276 983	1 052 353

Ce rapport comporte des informations sur les questions environnementales, sociétales et sociales et des questions relatives à la conduite des affaires. Il ne fait l'objet d'aucune omission intentionnelle. Il inclut les informations concernant la chaîne de valeur amont et aval qui ont été identifiées comme significatives (matérielles) lors de l'analyse des enjeux RSE (analyse de double matérialité) du Groupe.

L'ensemble des informations financières du Groupe GEG est détaillé dans le rapport annuel d'activités consultable sur le site internet : www.geg.fr

¹ Somme des chiffres d'affaires des unités légales du Groupe, à laquelle on ôte le chiffre d'affaires réalisé entre les filiales du Groupe

² Effectifs de fin d'année, hors intérim

³ Les activités des sociétés mentionnées sont réalisées par les effectifs de Gaz Electricité de Grenoble (refacturation)

1.3. Sites du Groupe GEG [B1]

Les activités du Groupe GEG s'exercent exclusivement en France. La liste des sites comprend :

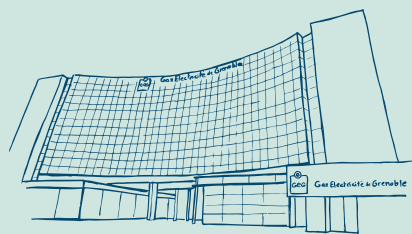
1.3.1. Bâtiments accueillant des salariés

Siège Social

Léon Martin
Berriat
Vaucanson
Vinay
Saint-Marcellin
Allevard
Villard-Bonnot
Allemont

8, Place Robert Schuman, 38000 Grenoble

49, Rue Félix Esclangon, 38000 Grenoble
49, Rue Félix Esclangon, 38000 Grenoble
5, Place Vaucanson, 38000 Grenoble
26, Grande Rue, 38470 Vinay
1 B, Rue Ampère, 38160 Saint-Marcellin
24, Av. de la Savoie, 38580 Allevard
2, Rue du Boys, 38190 Villard-Bonnot
160, Route de Savoie, 38114 Allemont



1.3.2. Ouvrages de production

6 parcs éoliens, **12** centrales hydroélectriques, **42** centrales photovoltaïques, **2** unités de méthanisation, **4** unités de stockage batterie : (géolocalisation disponible sur <https://www.geg.fr/nos-energies-renouvelables/geg-ener-producteur/nos-ouvrages-d-energie-verte/>) et **3** centrales thermiques situées sur les communes 38 190 Brignoud, 73 710 Pralognan la Vanoise, et 38470 Vinay)

1.3.3. Infrastructures de mobilité durable

7 stations multi énergie (géolocalisation disponible sur <https://www.geg.fr/nos-offres/mobilite-durable/biognc-et-gnc/>)

1.3.4. Ouvrages de distribution GreenAlp

- **6** postes source électriques HTB/HTA,
- **1005** postes de distribution publics électriques HTA/BT,
- **6** PITD/PIDD gaz (Postes Intermédiaires Transport-Distribution / Postes Intermédiaires Distribution-Distribution),
- **64** postes de distribution publics gaz,
- **33** cuves propane, dont **10** Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Ces sites sont associés aux **1 576 km de réseaux électriques** et aux **347 km de réseaux gaz** qui constituent les ouvrages de distribution sur les territoires en concession GreenAlp (36 communes) :

Commune	Code postal	Electricité	Gaz Naturel	Propane
Allemont	38114	X		
Allevard	38580	X		
Beaucroissant	38140		X	X
Charavines	38850		X	X
Chatte	38160			X
Crêt en Belledonne	38570	X		
Faverges de la Tour	38110		X	
Fitilieu	38490		X	
Grenoble	38000	X	X	
Izeaux	38140		X	X
La Bâtie Montgascon	38110		X	X
La Sône	38840			X
Le Bouchage	38510			X

Commune	Code postal	Electricité	Gaz Naturel	Propane
Le Haut Bréda	38580	X		
Le Moutaret	38580	X		
Montsapey	73220	X		
Morestel	38510		X	
Passins	38510		X	
Presle	73110	X		
Réaumont	38140			X
Romagnieu	38480			X
Saint André le Gaz	38490		X	
Saint Blaise du Buis	38140			X
Saint Marcellin	38160	X		
Saint Victor de Cessieu	38110			X
Sainte Blandine	38110			X
Saint-Joseph de Rivière	38134			X
Saint-Sauveur	38160			X
Saint-Vérand	38160			X
Séchilienne	38220	X		
Sermérieu	38510		X	X
Trept	38460		X	
Vézeronce-Curtin	38510			X
Villard-Bonnot	38190	X	X	
Vinay	38470	X		
Vourey	38210			X

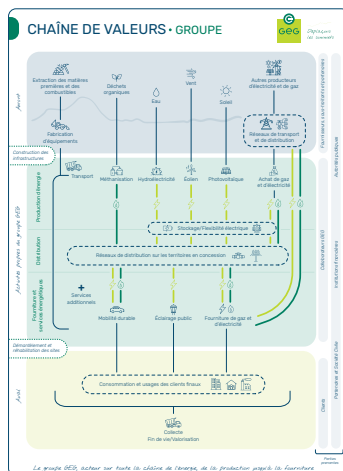
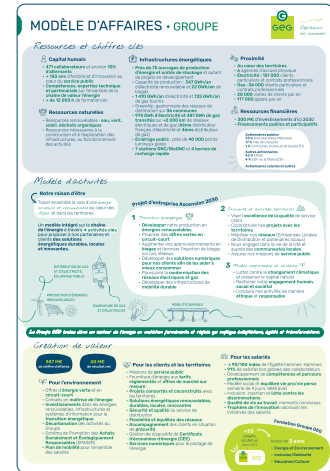


2. MODÈLE D'AFFAIRES ET CHAÎNE DE VALEUR DU GROUPE GEG

2.1 Stratégie : modèle économique et durabilité [C1]

2.1.1. Modèle d'affaires

Le modèle d'affaires du Groupe GEG (présenté dans le paragraphe 1.1 Le Groupe GEG en bref) est structuré autour de la chaîne de l'énergie et intègre des métiers interconnectés autour de sa Raison d'être « Tracer ensemble la voie d'une énergie solidaire et renouvelable au cœur des Alpes et dans les territoires ». Il prend en compte les éléments de contexte associés aux enjeux économiques, environnementaux, sociétaux et de gouvernance du Groupe GEG.



2.1.2. Chaîne de valeur

L'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe (présenté dans le paragraphe 1.1 Le Groupe GEG en bref) a été prise en compte dans l'analyse des enjeux RSE (impacts positifs, impacts négatifs, risques et opportunités) : les enjeux liés aux activités propres au Groupe GEG et à sa chaîne de valeur amont ou aval. Elle englobe toutes les étapes de la création de valeur, depuis l'approvisionnement jusqu'à la fin de vie, en passant par la production, la distribution et la commercialisation.

DISTRIBUTION DE GAZ
ET D'ÉLECTRICITÉ,
ÉCLAIRAGE PUBLIC

PRODUCTION D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

FOURNITURE DE GAZ
ET D'ÉLECTRICITÉ

MOBILITÉ DURABLE

3. PRATIQUES, POLITIQUES ET INITIATIVES FUTURES EN VUE DE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

3.1. Politique et stratégie

Le Groupe GEG a adopté des politiques en matière de durabilité, disponibles sur le site internet www.geg.fr, et notamment :

- Politique Générale du Groupe
- Politique Environnementale
- Politique Santé-Sécurité
- Politique Achats
- SPASER – Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables

Le Groupe GEG a par ailleurs inscrit les questions de durabilité au centre de son projet d'Entreprise « Ascension 2030 » qui définit sa stratégie à horizon 2030.

Le Groupe GEG a toujours mis au cœur de ses préoccupations le développement durable et la responsabilité sociétale des entreprises. Cet engagement s'est renforcé avec la création d'une structure dédiée, rattachée à la Direction Générale en décembre 2024. La mise en place de cette organisation a pour objectif de déployer la politique RSE du Groupe. Cette évolution doit permettre de structurer et de renforcer les initiatives du Groupe GEG en matière de durabilité, d'impact social et environnemental, tout en alignant ces efforts avec les attentes des parties prenantes et les objectifs stratégiques à long terme.

3.2. Système de management

Les politiques du Groupe et les systèmes de management associés sont au cœur de la performance globale opérationnelle, économique, écologique et sociale.

Les engagements du Groupe GEG sont traduits en objectifs et cibles au sein des processus et métiers du Groupe. Les plans d'actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont mis en œuvre dans le cadre de l'amélioration continue.

Les Systèmes de Management de GEG et de GreenAlp s'inscrivent dans une démarche volontaire d'amélioration continue et sont ainsi certifiés selon la Norme ISO 9001 : 2015 depuis 2006. A la suite des audits annuels, les certificats ont été renouvelés en 2025 pour une période de 3 ans. Les Systèmes de management de GEG et de GreenAlp suivent l'évolution des normes et intègrent désormais les questions relatives au changement climatique (atténuation et adaptation) et à la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

3.3 Intégration des enjeux de durabilité dans les pratiques du Groupe – [B2] [C2]

Dans un contexte où les enjeux environnementaux, sociaux-sociétaux et de gouvernance (ESG) prennent une place croissante dans la société, le Groupe GEG cherche en permanence à renforcer son engagement en matière de Développement Durable et de RSE afin de mieux les intégrer dans la réalisation de ses activités.

L'ambition du Groupe GEG est claire : se mobiliser collectivement pour développer un modèle original et sûr pour construire le système énergétique de demain et servir les générations futures. C'est dans ce cadre que le Groupe GEG a structuré sa démarche ESG intitulée (RE)SET pour répondre à plusieurs objectifs :

- Réduire ses risques, dépendances et saisir des opportunités
- Limiter ses impacts négatifs et augmenter ses impacts positifs
- Piloter son activité, mesurer ses performances et intégrer la RSE dans son système de management
- Innover, se différencier et renforcer son attractivité
- Répondre aux demandes de ses parties prenantes
- Accroître sa robustesse et sa résilience



La stratégie du Groupe GEG se décline selon 3 axes :

- **Transition énergétique** (énergies renouvelables, offres vertes en circuit court, approvisionnement biogaz, solutions numériques pour mieux consommer, modernisation des réseaux, infrastructures de mobilité durable) ;
- **Proximité et ancrage territorial** (service clients, mission de service public, co-construction avec les territoires, engagement dans la vie de la cité et auprès des communautés locales, mobilisation des réseaux de partenaires) ;
- **Promotion d'un modèle responsable et solidaire** :
 - Lutte contre le changement climatique et préservation du capital naturel (décarbonation, adaptation, réduction des impacts, mobilisation autour de la sobriété et de l'efficacité énergétique)
 - Engagement humain, social et sociétal (précarité énergétique, lutte contre les discriminations, inclusion, emploi et compétences, sécurité et sûreté, qualité de vie au travail)
 - Éthique et responsabilité (critères de décision RSE, achats responsables, investissements dans les projets durables, soutien des écosystèmes locaux)

<i>Enjeux de durabilité</i>	<i>Politiques</i>
Changement climatique	Politique Groupe Politique environnementale
Pollution	Politique environnementale Politique Groupe
Ressources hydriques et marines	Ascension 2030 Politique Groupe Politique environnementale
Biodiversité et écosystèmes	Politique environnementale SPASER
Économie circulaire	Politique Groupe Ascension 2030 Politique environnementale SPASER
Personnel de l'entreprise	Politique Groupe Ascension 2030 Politique santé / sécurité
Travailleurs de la chaîne de valeur	Politique Achats Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)
Communautés affectées	Politique Groupe Charte de protection des données personnelles du Groupe GEG
Consommateurs et utilisateurs finaux	Politique Groupe Politique environnementale
Conduite des affaires	Politique Groupe Code de bonne conduite GreenAlp

Les pratiques et engagements du Groupe GEG associés aux enjeux de durabilité listés ci-dessus sont détaillés dans le paragraphe 3.6 Feuille de route RSE et analyse des enjeux.

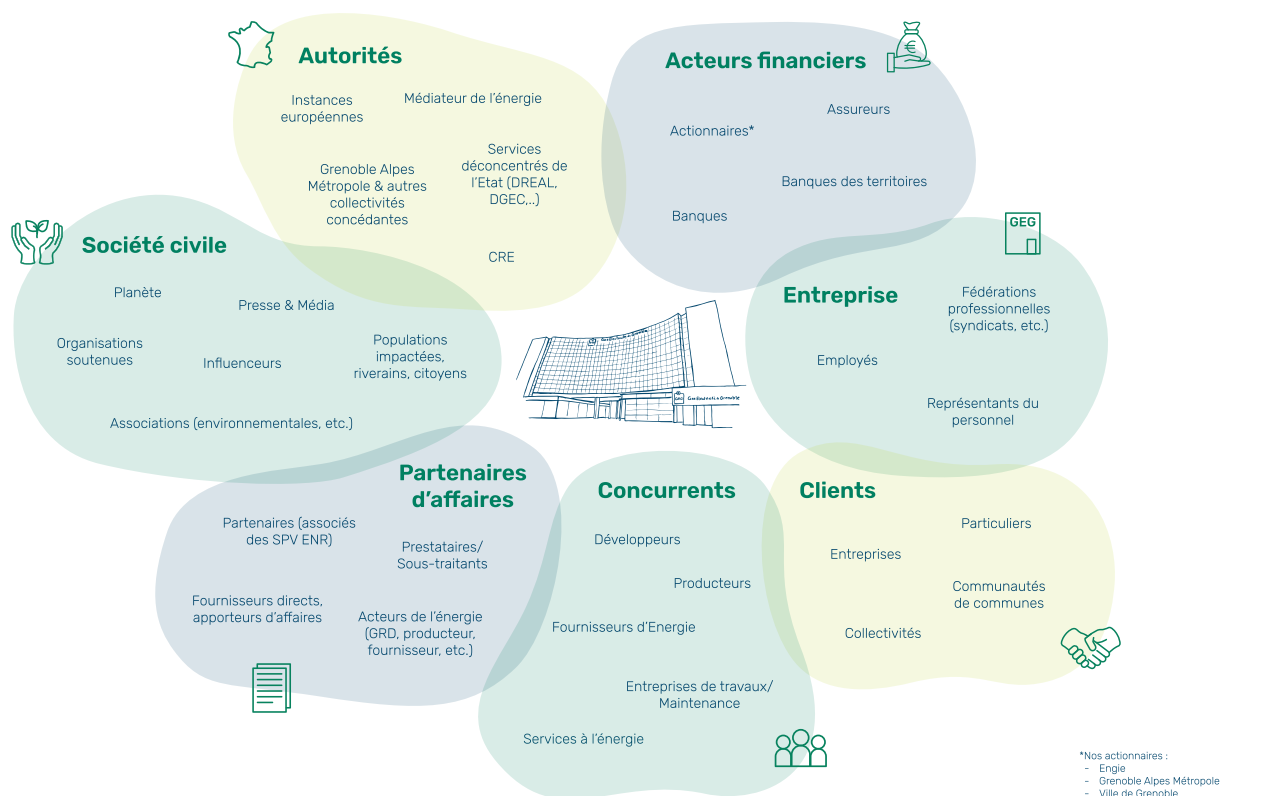
3.4. Implication des parties prenantes

Le projet d'entreprise "Ascension 2030", porté par les hommes et les femmes du Groupe GEG, s'appuie sur son ancrage territorial.

En tant qu'acteur local, le Groupe GEG met l'accent sur la proximité avec les territoires, tant auprès des clients que des diverses parties prenantes. En s'engageant auprès des collectivités territoriales, le groupe dynamise l'économie locale, renforce les liens sociaux et valorise les ressources locales. GEG se positionne aux côtés des acteurs locaux, partageant son expertise et ses connaissances pour les aider à réaliser leurs projets et à gérer leur énergie de manière autonome. La proximité s'exprime également à travers un dialogue constant avec les partenaires locaux : autorités concédantes, collectivités locales, acteurs économiques, citoyens, associations ...

L'objectif du Groupe est de prendre en compte les spécificités des territoires sur lesquels il exerce ses activités. Les projets du Groupe GEG sont réalisés en concertation avec les élus locaux et l'ensemble des parties prenantes (associations, riverains...).

La figure ci-dessous illustre la cartographie des parties prenantes du Groupe GEG :





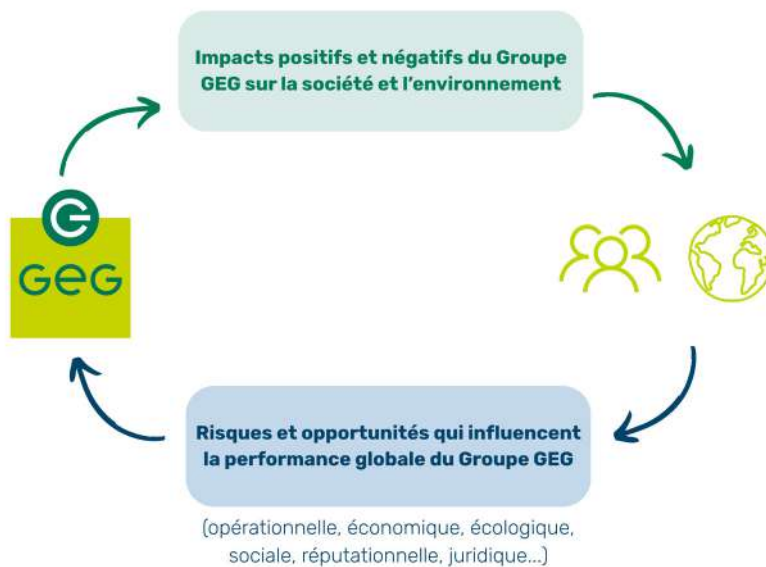
3.5. Analyse des enjeux de durabilité

3.5.1. Processus de l'analyse

Fin 2025, le Groupe GEG a conduit une analyse⁴ visant à identifier les enjeux ESG prioritaires pour l'entreprise ainsi que les Impacts, Risques et Opportunités (IROs) associés. Cet exercice vient approfondir les travaux d'analyse d'enjeux déjà menés par le passé au sein du Groupe. Elle sera mise à jour en cas d'évolution significative des activités de GEG, de son environnement réglementaire ou de tout événement susceptible d'impacter les résultats obtenus.

Le Groupe GEG a mené cette étude selon deux axes complémentaires :

- Analyse des impacts positifs et négatifs, avérés ou potentiels, à court, moyen ou long terme, des activités du Groupe GEG sur l'environnement ou la société.
- Analyse des risques et opportunités, avérés ou potentiels, à court, moyen ou long terme, que ces enjeux de durabilité peuvent avoir sur la performance de l'entreprise dans toutes ses dimensions (humaine, économique, financière, juridique, réputationnelle, ...).



Le processus d'analyse a suivi les étapes suivantes :

1. Identification des enjeux de durabilité associés aux activités de l'entreprise sur la base de l'analyse du contexte du Groupe GEG (modèle d'affaires, chaîne de valeur, attentes des parties prenantes, enjeux de durabilité applicables ...)
2. Identification des Impacts, Risques et Opportunités associés à ces enjeux
3. Cotation des Impacts, Risques et Opportunités (plus de 200 cotations réalisées au cours de six ateliers avec les représentants des métiers)
4. Cartographie et priorisation des enjeux
5. Etablissement de la feuille de route RSE sur la base des enjeux prioritaires

⁴ Analyse de double matérialité selon le référentiel CSRD

3.5.2. Acteurs mobilisés et gouvernance du processus

L'ensemble du processus a été initié et supervisé par les dirigeants, membres du Comité de Coordination du Groupe GEG, qui ont été impliqués aux étapes clés pour valider les orientations méthodologiques et les conclusions.

L'exercice a été piloté par les équipes internes du Groupe GEG mobilisant des experts métiers des différentes activités à chaque étape (production, distribution, fourniture, mobilité durable, équipe ressources humaines et équipe finance), sous la coordination d'une équipe constituée du Responsable Développement Durable et RSE du Groupe, de la Responsable des Systèmes de Management et de la Directrice Adjointe de la Direction Administrative et Financière.

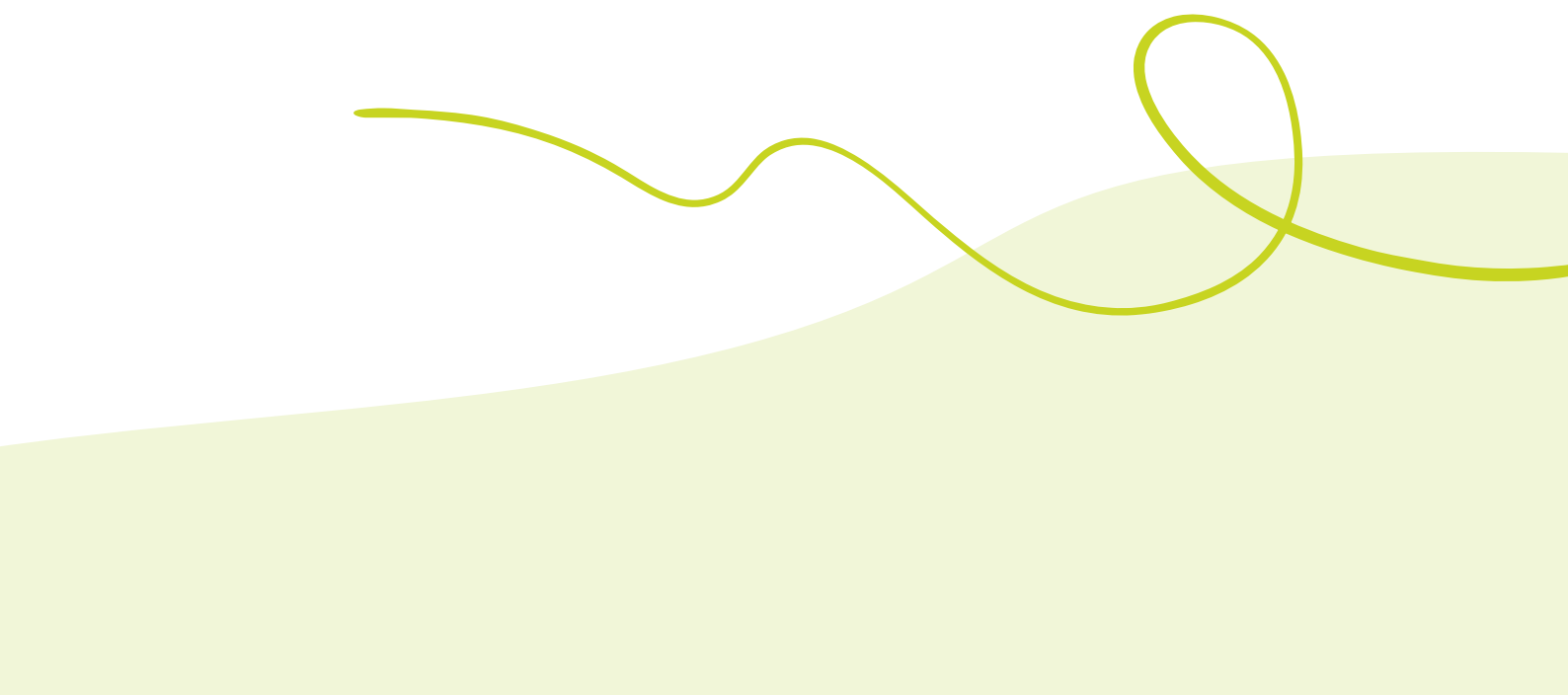
Afin de garantir la robustesse méthodologique et la neutralité de l'analyse, GEG a également été accompagné par un cabinet de conseil spécialisé, qui a apporté son expertise en matière de reporting de durabilité et de double matérialité.

3.5.3. Identification des enjeux de durabilité

Le processus d'identification des enjeux prioritaires pour le Groupe GEG s'est appuyé sur plusieurs sources d'analyse complémentaires : les travaux préexistants relatifs aux enjeux ESG menés au sein du Groupe, les modèles d'affaires et la chaîne de valeur du Groupe, les besoins et attentes des parties prenantes, l'examen des exigences thématiques de la VSME, la prise en compte des référentiels internationaux de reporting extra-financier, ainsi qu'une revue des pratiques observées auprès d'acteurs comparables du secteur de l'énergie.

La formulation de certains enjeux a été affinée au cours des séances de cotation menées afin d'en garantir la clarté et la bonne compréhension par l'ensemble des participants.

Cette démarche a permis de retenir 24 enjeux ESG jugés pertinents pour le Groupe GEG, en cohérence avec les thématiques couvertes par la VSME et la CSRD.



Thèmes	Enjeu	Reference CSRD
Changement climatique	Adaptation au changement climatique Atténuation du changement climatique Consommation et prix de l'énergie	E1
Pollution	Pollution de l'air Pollution de l'eau Pollution des sols	E2
Ressources aquatiques et marines	Consommation et prélèvement d'eau	E3
Biodiversité et écosystèmes	Biodiversité et écosystèmes	E4
Économie circulaire	Ressources entrantes, y compris utilisation des ressources Production et gestion des déchets	E5
Conduite des affaires	Gestion des relations avec les fournisseurs Ethique et conformité des affaires Contexte politique et réglementaire, réseaux d'influence	G1
Salariés Groupe	Culture d'entreprise Conditions de travail Santé et sécurité Égalité de traitement, diversité et inclusion	S1
Travailleurs de la chaîne de valeur	Conditions de travail chaîne de valeur	S2
Communautés affectées	Ancrage local et dialogue parties intéressées Sécurité des tiers	S3
Consommateurs et utilisateurs finaux	Attractivité pour les consommateurs Protection et utilisation des données Sécurité des consommateurs et des utilisateurs finaux Proximité consommateurs et utilisateurs finaux	S4

3.5.4. Identification des Impacts Risques et Opportunités (IROs)

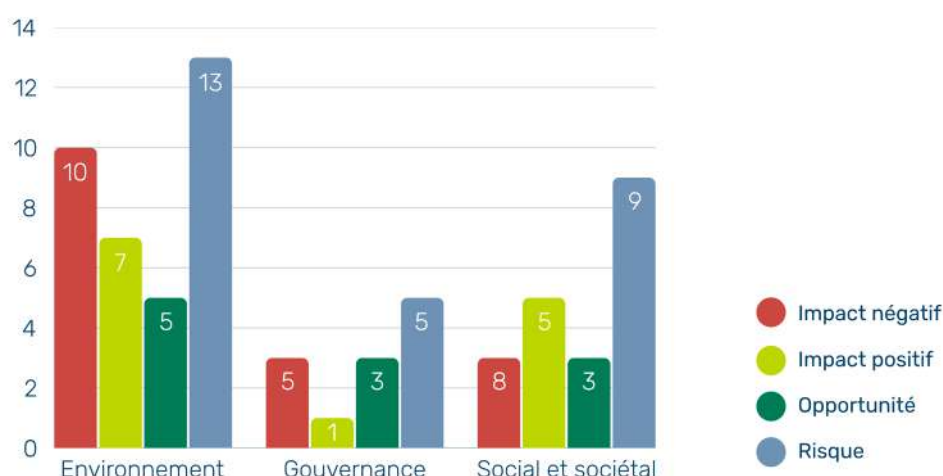
Pour chacun des 24 enjeux ESG, le Groupe GEG a procédé à l'identification des impacts positifs et négatifs, ainsi que des risques et opportunités correspondants, en s'appuyant sur l'expertise interne et la connaissance métier des équipes, une revue des rapports et pratiques des acteurs comparables du secteur de l'énergie et une analyse de la littérature spécialisée et des référentiels sectoriels.

Ces travaux ont permis de constituer une liste initiale de 74 impacts, risques et opportunités répartis sur l'ensemble des 24 enjeux ESG identifiés :

- **23** impacts négatifs,
- **13** impacts positifs,
- **11** opportunités,
- **27** risques.



Repartition des Impacts Risques et Opportunités significatifs (occurrences)



3.5.5. Cotations des Impacts Risques et Opportunités (IROs)

Après avoir dressé la liste des Impacts Risques et Opportunités potentiels, le Groupe GEG a établi une cotation de leur importance⁵. Pour effectuer cette évaluation, les paramètres tels que le périmètre concerné, le positionnement sur la chaîne de valeur, le type d'impact (avéré ou potentiel), l'horizon temporel ont été pris en compte. Les cotations ont été réalisées sur la base d'une échelle de notation comprenant :

- Pour la cotation des impacts : prise en compte de l'ampleur (note de 1 à 4) et de la probabilité d'occurrence (note de 1 à 4) afin de déterminer une note finale, variant ainsi de 1 à 16
- Pour la cotation des risques ou opportunités : prise en compte de l'ampleur (note de 1 à 4) considérant les conséquences potentielles sur les dimensions humaine, réputationnelle, légale, financière et opérationnelle ainsi que de la probabilité d'occurrence (note de 1 à 4) afin de déterminer une note finale, variant ainsi de 1 à 16

La cotation des Impacts Risques et Opportunités a été réalisée avec la participation des équipes internes du Groupe GEG, en collaboration avec une équipe externe d'experts en durabilité. Le processus s'est structuré autour de six ateliers thématiques, mobilisant successivement les principales activités de l'entreprise pour réaliser cette évaluation :

- Distribution de gaz et d'électricité ;
- Mobilité durable (développement et exploitation) ;
- Production énergies renouvelables (développement et exploitation) ;
- Fourniture d'électricité et de gaz ;
- Ressources humaines pour les enjeux sociaux et de gouvernance ;
- Finance et contrôle de gestion pour les risques et opportunités en lien avec la stratégie et la gestion des risques du Groupe GEG.

⁵ Matérialité au sens de la CSRD

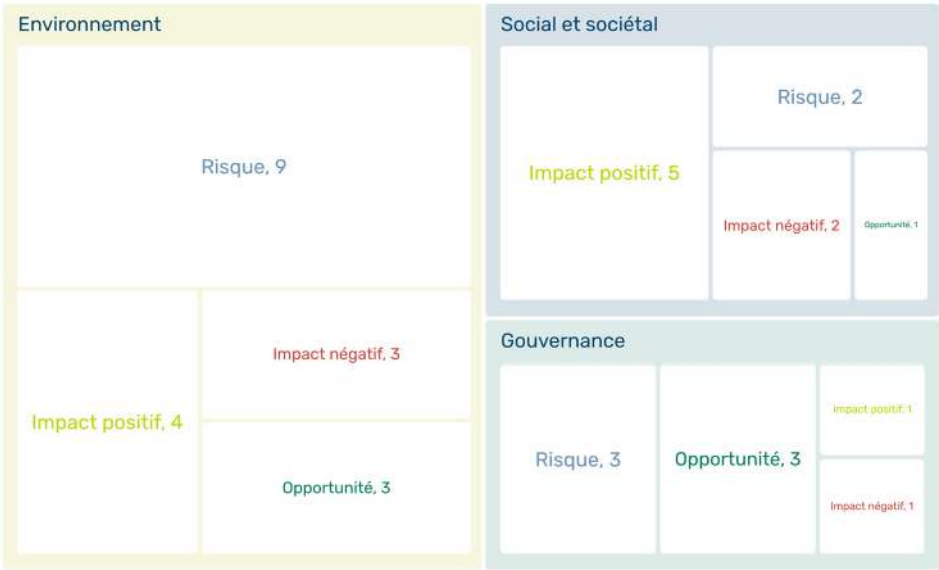
3.5.6. Seuil de significativité

Afin de pouvoir prioriser les enjeux ESG, le Groupe GEG a fait le choix de considérer qu'un enjeu est significatif⁶ lorsque l'un des impacts, risques ou opportunités qui le constituent dépasse un certain seuil au regard :

- De ses conséquences sur l'environnement et la société,
- De ses conséquences pour le Groupe.

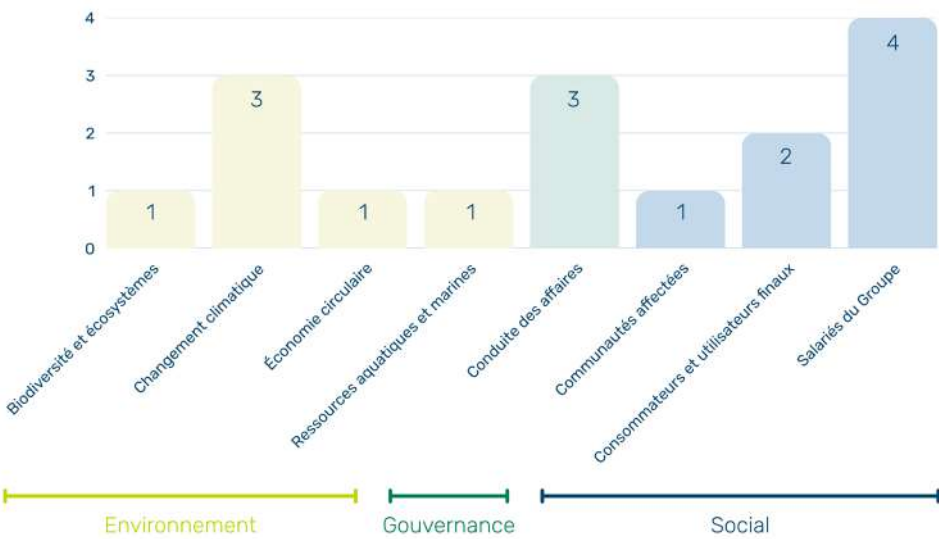
Le seuil de matérialité a été établi à 6, sur la base d'un benchmark des meilleures pratiques en matière d'analyse des enjeux de durabilité. Les résultats de cette analyse ont permis d'identifier 37 impacts, risques et opportunités significatifs (50% du total), au-dessus du seuil fixé pour le Groupe :

Repartition des Impacts Risques et Opportunités significatifs (cotation > 6)



La consolidation des cotations a permis d'établir une cartographie de 16 enjeux prioritaires (sur 24 enjeux identifiés lors de la première étape)

Repartition des enjeux prioritaires par thème



⁶ Matériel au sens de la CSRD

3.5.7. Cartographie et priorisation des enjeux

En appliquant le seuil de 6 sur l'échelle allant jusqu'à 16, ce sont au total 16 enjeux qui sont ressortis comme significatifs à l'échelle du Groupe GEG :

Thèmes et enjeux	Occurrences (nombre d'impacts Risques et Opportunités)	Significativité
Biodiversité et écosystèmes Biodiversité et écosystèmes	4	Oui
Changement climatique Adaptation au changement climatique Atténuation du changement climatique Consommation et prix de l'énergie	3 10 2	Oui Oui Oui
Economie circulaire Production et gestion des déchets Ressources entrantes	2 6	Oui
Pollution Pollution de l'air Pollution de l'eau Pollution des sols	3 2 1	
Ressources aquatiques et marines Consommation et prélèvement d'eau	2	Oui
Gouvernance et conduite des affaires Contexte politique et réglementaire, réseaux d'influence Ethique et conformité des affaires Gestion des relations avec les fournisseurs	6 5 3	Oui Oui Oui
Communautés affectées Ancrage local, dialogue parties intéressées Sécurité des tiers	3 2	Oui
Consommateurs et utilisateurs finaux Attractivité pour les consommateurs Protection et utilisation des données Proximité consommateurs et utilisateurs finaux Sécurité des consommateurs et des utilisateurs finaux	1 2 1 2	Oui Oui
Salariés Groupe Conditions de travail Culture d'entreprise Égalité de traitement, diversité et inclusion Santé et sécurité	2 3 4 3	Oui Oui Oui Oui
Travailleurs de la chaîne de valeur Conditions de travail chaîne de valeur	2	

L'ensemble des 24 enjeux de durabilité évalués a été placé sur la matrice des enjeux⁷ du Groupe GEG. Cette matrice constitue un outil d'aide à la décision permettant de hiérarchiser les enjeux pour le Groupe GEG. Elle croise deux dimensions complémentaires : d'une part les impacts positifs ou négatifs que les activités du Groupe exercent sur l'environnement et la société (axe des ordonnées) et d'autre part les risques et opportunités que ces enjeux font peser sur la performance globale du Groupe (axe des abscisses). Plus un enjeu se situe vers la partie supérieure droite de la matrice, plus il est stratégique, car susceptible d'engager la responsabilité du Groupe et d'influencer durablement sa capacité à créer de la valeur.

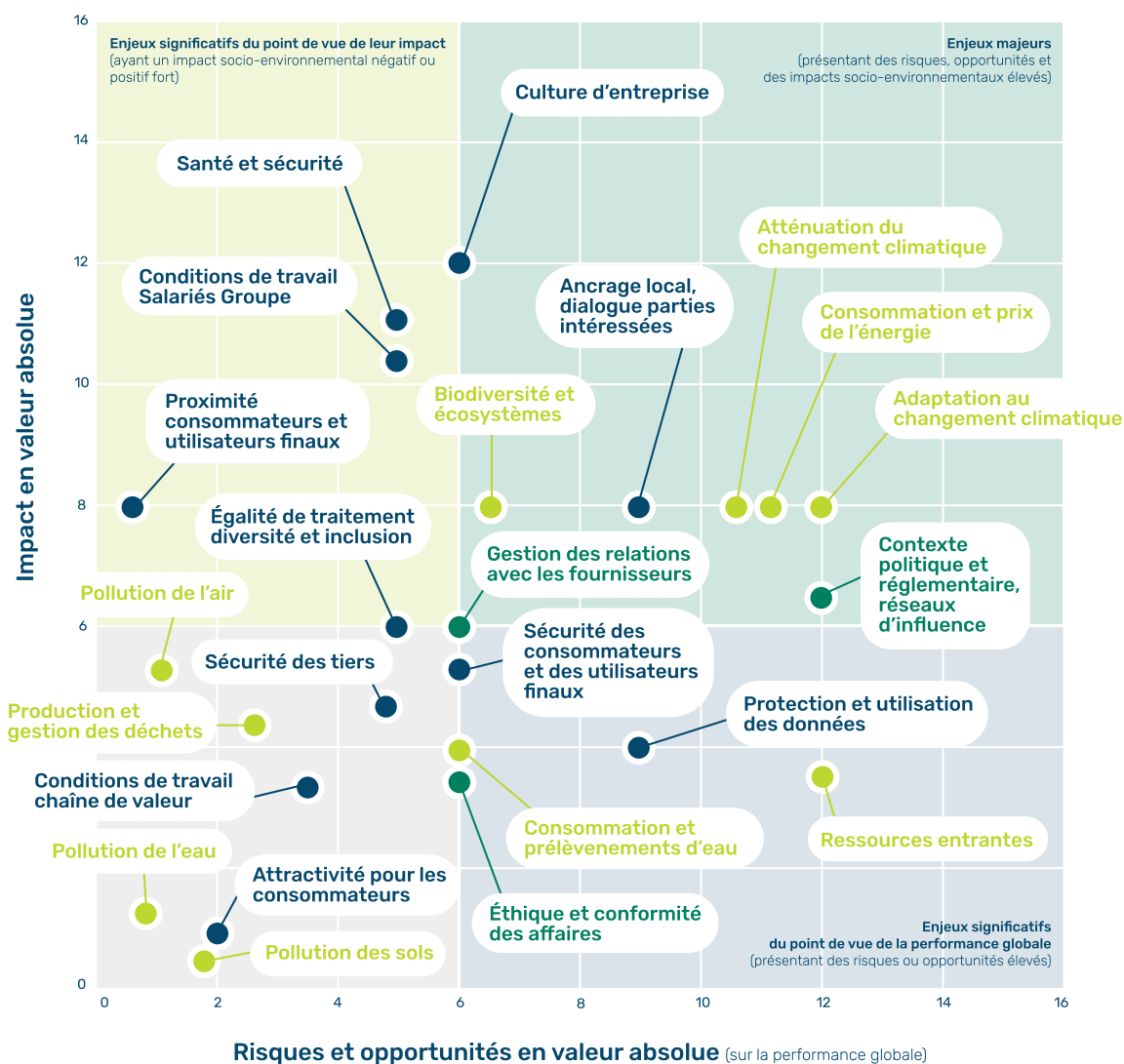
Il apparaît ainsi que les enjeux majeurs pour le Groupe GEG concernent essentiellement la **transition énergétique et climatique** (atténuation et adaptation au changement climatique, consommation et prix de l'énergie), la **préservation du capital naturel** (biodiversité, eau, ressources), l'**ancrage territorial et sociétal du Groupe** (ancrage local, parties prenantes, contexte politique) ainsi que sa **culture d'entreprise** (engagement des salariés du Groupe GEG). Cette répartition reflète la spécificité du modèle du Groupe GEG : acteur énergétique intégré, fortement ancré dans les territoires et dont la performance repose autant sur l'engagement de ses salariés que sur la qualité de ses infrastructures et de ses services ainsi ou la confiance de ses clients, des collectivités et de ses partenaires.

Cette analyse conforte la conviction du Groupe GEG : l'incarnation de sa Raison d'Etre et la réussite de son projet d'entreprise « Ascension 2030 » passent par une approche équilibrée de la performance, conciliant création de valeur économique, préservation de l'environnement et engagement sociétal.

⁷ Matrice de double matérialité au sens de la CSRD

Matrice des enjeux Environnementaux, Sociaux, Sociétaux et de Gouvernance du Groupe GEG

31



Légende

- Enjeux environnementaux
- Enjeux sociaux et sociétaux
- Enjeux de gouvernance



4. FEUILLE DE ROUTE RSE ET ANALYSE DES ENJEUX

Sur la base de l'analyse des enjeux, un récolement des pratiques du Groupe GEG en matière de durabilité a été réalisé afin d'identifier les actions que devait mener le Groupe pour améliorer ses pratiques dans les domaines ESG (Environnement, Social/Sociétal, Gouvernance).

Les tableaux de synthèse par enjeu présentent :

- **L'analyse de l'enjeu :**

- le nombre d'impacts négatifs, d'impacts positifs, d'opportunités et de risques
- l'icône rappelant le positionnement de l'enjeu dans la matrice des enjeux RSE présentée dans le paragraphe précédent

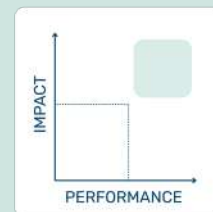


- **Les politiques :** rappel des engagements pris par le Groupe GEG en lien avec les enjeux de durabilité

- **Les pratiques existantes :** liste (non exhaustive) des pratiques du Groupe GEG en lien avec l'enjeu de durabilité

- **La feuille de route :** actions décidées par le Groupe GEG afin d'atténuer les impacts négatifs, accroître les impacts positifs, diminuer les risques ou saisir les opportunités associées aux enjeux de durabilité





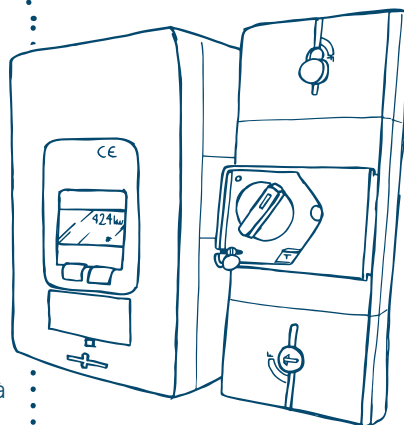
4.1. Changement climatique

4.1.1. Enjeu Atténuation du changement climatique

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 4	Opportunité(s) 5	Risque(s) 0
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 1 : Ouvrir la voie de la transition énergétique</i> • Développer les énergies renouvelables et doubler notre capacité de production • Développer des offres vertes en circuit-court • Nous approvisionner en biogaz et favoriser l'injection de biogaz sur nos réseaux • Poursuivre la modernisation des réseaux électriques et gaz • Développer des solutions numériques pour nos clients afin de les aider à mieux consommer • Développer des infrastructures de mobilité durable <i>Axe 3 : Vers un modèle responsable et solidaire</i> • Lutter contre le changement climatique et préserver le capital naturel (décarboner, s'adapter, réduire nos impacts, mobiliser autour de la sobriété et de l'efficacité énergétique) Politique environnementale • Accélérer notre production d'énergies renouvelables • Développer nos ventes d'énergie verte et en circuit court • Proposer à nos clients une énergie plus respectueuse de l'environnement, des solutions d'économies d'énergie et de mobilité durable • Sensibiliser nos collaborateurs et nos partenaires aux enjeux environnementaux • Évaluer et réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre, promouvoir la sobriété énergétique et la mobilité douce au sein de notre organisation • Optimiser l'efficacité de nos réseaux gaz et électriques dans un contexte de transition énergétique			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	Production d'énergies renouvelables • Proposition d'offres vertes en circuit court (électricité et biogaz) • Offre de mobilité durable en BioGNC et bornes de recharge électrique • Adaptation des infrastructures de distribution gazières et électriques afin de favoriser la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles • Proposition de services d'efficacité énergétique (dispositifs Certificats d'Economie d'Energie) • Réalisation de solutions en faveur de la transition énergétique : raccordement de producteurs, mobilité électrique, autoconsommation collective, économies d'énergie, ... • Mesure de l'empreinte carbone Groupe, établissement d'une trajectoire de décarbonation et mise en œuvre d'un plan d'actions • Mise à disposition d'un plan de mobilité pour tous les salariés • Participation à la Convention des Entreprises pour le Climat et publication d'une feuille de route climat • Sensibilisation des salariés (fresque du climat pour tous les salariés)			
Feuille de route	• Développement des services de maîtrise de l'énergie et des outils de pilotage et gestion de l'énergie pour contribuer à la décarbonation des Clients et des Territoires • Mise à jour annuelle de l'empreinte carbone, suivi de la trajectoire de décarbonation (-21 % à horizon 2030 par rapport à une trajectoire « business as usual ») et mise en œuvre des plans d'actions associés au sein de chaque activité du Groupe GEG : approvisionnement biogaz et adaptation des réseaux, électricité bas carbone, réduction de l'impact des chantiers et des infrastructures de production et de distribution, réduction des pertes et des émissions fugitives de méthane (CH4) et d'hexafluorure de soufre (SF6), efficacité énergétique et sobriété, (flotte de véhicules, bâtiment, achats, numérique...)			

CELLULES SANS SF6

Dès 2019, GreenAlp a été pionnier dans l'expérimentation et la mise en œuvre de nouveaux tableaux moyenne tension sans SF6 que Schneider Electric a développés. Au lieu du SF6 – un gaz à effet de serre présent depuis longtemps dans les équipements électriques au pouvoir réchauffant 23 500 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone – les tableaux moyenne tension du futur utilisent désormais la nouvelle technologie de coupure dans le vide et l'isolement dans l'air pur. En supprimant progressivement les équipements au SF6 au profit de cette nouvelle technologie, GreenAlp contribue activement à l'atténuation du changement climatique.



CHANTIERS 100% ÉLECTRIQUES

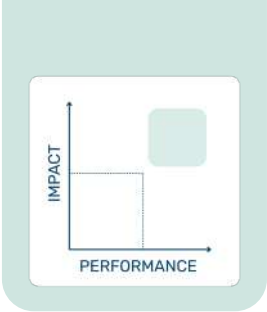
GreenAlp et son partenaire de génie civil Colas réalisent depuis 2024 des chantiers avec des engins et équipements électriques pour les travaux de terrassement en milieu urbain. Pour la première fois, une équipe 100% électrique est dédiée aux travaux de terrassement sur la ville de Grenoble. Outre la réduction des émissions de CO2 et la diminution de la pollution de l'air, ces équipements permettent de réduire les nuisances sonores de manière drastique. Une solution vertueuse pour la planète... et pour les riverains !

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

En tant que fournisseur d'énergie, GEG promeut l'efficacité énergétique de ses clients particuliers et professionnels et les aide à réaliser des économies d'énergie en finançant leurs travaux via le versement de primes. Les travaux éligibles aux CEE concernent principalement la rénovation et l'isolation des bâtiments, les équipements thermiques et la performance des process et matériel. Deux types de CEE sont délivrés : « classiques » auprès de particuliers, entreprises et industriels et « précarité » auprès des ménages en difficulté. Ce sont ainsi plusieurs centaines de dossiers qui sont traités chaque année.

L'internalisation des compétences avec la création d'une cellule dédiée a permis d'accélérer considérablement le programme de GEG avec des résultats bien au-delà des obligations. L'objectif de 2,241 TWh a ainsi été dépassé en 2025 pour s'établir à 3,455 TWh, grâce à une politique volontariste mise en place par GEG.





4.1.2. Enjeu Adaptation au changement climatique

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 1	Opportunité(s) 0	Risque(s) 1
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 3 : Vers un modèle responsable et solidaire</i> - Lutter contre le changement climatique et préserver le capital naturel (décarboner, s'adapter, réduire nos impacts, mobiliser autour de la sobriété et de l'efficacité énergétique) Politique environnementale - Évaluer et réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre, promouvoir la sobriété énergétique et la mobilité douce au sein de notre organisation - Sensibiliser nos collaborateurs et nos partenaires aux enjeux environnementaux			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	- Mesures techniques et organisationnelles pour la protection des salariés vis-à-vis du risque climatique (en lien notamment avec les canicules : décalage horaires de travail, mise à disposition d'eau, protections solaires, climatisation, ...) - Mesures techniques permettant de garantir la résilience des infrastructures (exploitation des données de comptage communiquant, enfouissement des lignes électriques aériennes, renforcement des postes soumis au risque inondation, instrumentation des ouvrages afin de détecter et anticiper les risques, résorption du réseau gaz en fonte ductile sensible au retrait-gonflement des argiles, campagnes de détection de fuites sur les réseaux gaz, développement des énergies renouvelables afin de contribuer à la résilience de l'alimentation électrique des territoires, schéma directeur pour l'amélioration énergétique et thermique des bâtiments du Groupe GEG ...) - Gestion des situations de crise : exercices thématiques réalisés périodiquement en fonction d'aléas (inondation, tempête, ...), définition d'un Plan de Continuité et de Reprise d'Activité			
Feuille de route	- Cartographie des aléas et sensibilités vis-à-vis du risque climatique - Rénovation thermique / énergétique bâtiments			

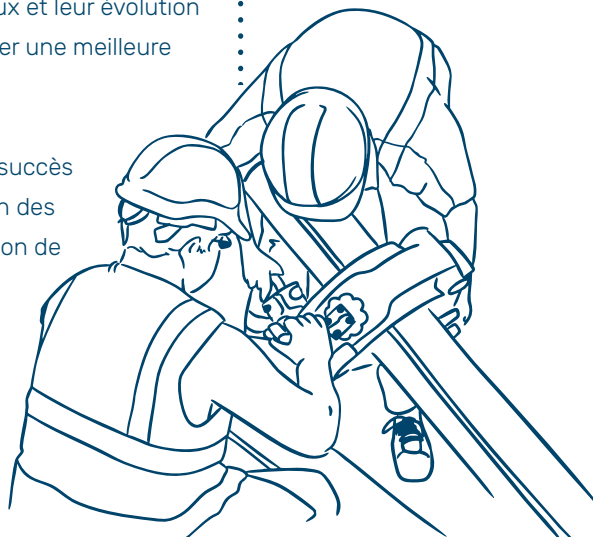


MAINTENANCE PRÉDICTIVE DES RÉSEAUX DE GREENALP

La solution mise en place par GreenAlp consiste à « écouter » les réseaux afin de réaliser un diagnostic. Les signaux remontés sont analysés en temps réel par Altrans Energies (start-up issue de laboratoires de recherche Grenoblois : GIPSA Lab et G2Elab) et catégorisés par une intelligence artificielle spécialement développée pour identifier les signaux précurseurs de pannes : arcs, décharges partielles... L'apparition de signaux anormaux et leur évolution sont suivies afin d'anticiper d'éventuelles travaux et d'assurer une meilleure résilience des réseaux de GreenAlp.

Après des expérimentations qui ont permis d'évaluer, avec succès et en conditions réelles, cette innovation pour la supervision des réseaux électriques sur une maille HTA à Grenoble, la décision de généraliser cet outil à l'ensemble de la commune de Saint Marcellin a été prise à l'automne 2024.

Le déploiement de la solution a été finalisé en juin 2025 et est désormais opérationnel.



GESTION DE CRISE ET CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

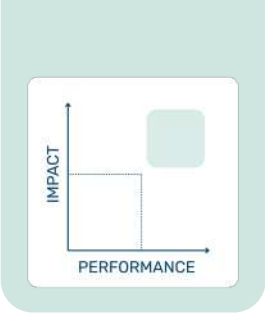
Le groupe GEG se prépare régulièrement à gérer les conséquences de crises de différentes natures et à anticiper les évolutions de celles-ci pour adapter son organisation et assurer la continuité de ses activités.

L'objectif est de son plan de gestion de crise est de mettre en œuvre une stratégie et une organisation pour prévenir une crise, la surmonter et en assurer le suivi. Elle permet de définir les mesures qui servent à atténuer les effets d'un choc majeur et à maintenir le fonctionnement du Groupe GEG et, une fois la crise passée, à tirer des conclusions pour améliorer la gestion de crises futures.

Afin de répondre aux situations d'urgence que peuvent présenter les aléas climatiques (incendies, glissements de terrain, inondation...), le Groupe GEG organise régulièrement des exercices sur ces thématiques. Les équipes du Groupe GEG s'entraînent en situation réelle afin d'assurer la sécurité des tiers, la protection de l'environnement et d'anticiper les difficultés pour garantir la continuité des missions de service public du Groupe.

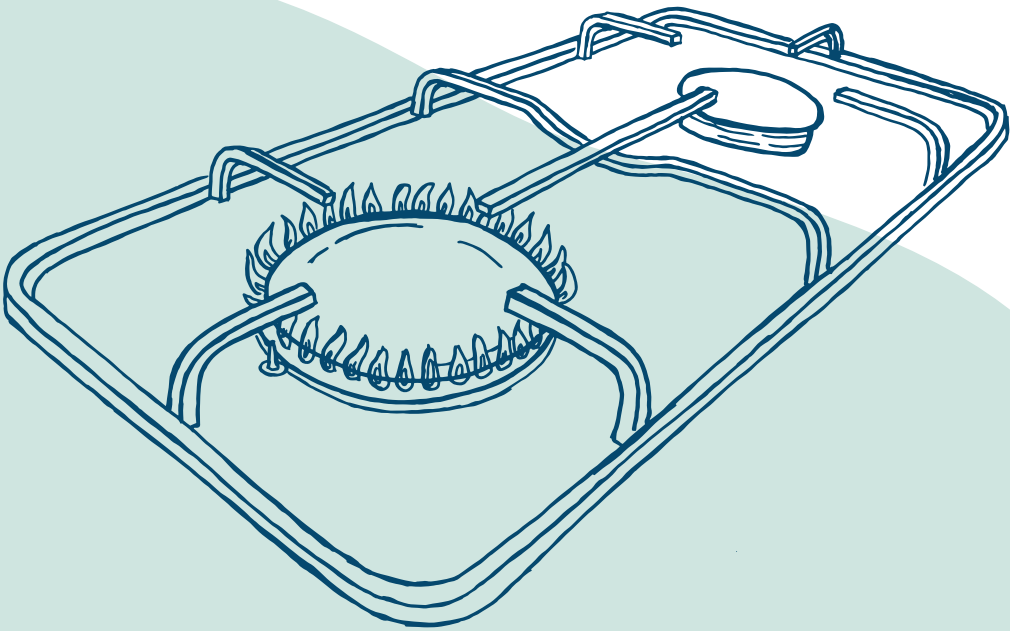
Ces exercices sont essentiels pour :

- Tester les procédures opérationnelles
- Mobiliser et coordonner les équipes et leur permettre d'acquérir les bons réflexes en situation de crise
- Développer une réponse collective, rapide et efficace à la crise, dans toutes ses dimensions



4.1.3. Enjeu Consommation et prix de l'énergie

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 0	Opportunité(s) 0	Risque(s) 1
Politiques	Politique Groupe • Développer des offres vertes en circuit-court • Poursuivre la modernisation des réseaux électriques et gaz • Viser l'excellence de la qualité de service clients Politique environnementale • Développer nos ventes d'énergie verte et en circuit court • Proposer à nos clients une énergie plus respectueuse de l'environnement, des solutions d'économies d'énergie et de mobilité durable • Optimiser l'efficacité de nos réseaux gaz et électriques dans un contexte de transition énergétique			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Proposition de services d'efficacité énergétique et dispositifs Certificats d'Economie d'Énergie • Etablissement de contrats d'approvisionnement long terme et partage des risques pour limiter la dépendance à la fluctuation des prix de l'énergie • Actions en faveur de l'électrification des usages et de la conversion des usages gaz • Analyse et optimisation des pertes électriques (pertes techniques causées par les pertes thermiques et magnétiques dans les câbles et les transformateurs, pertes non techniques liées à l'énergie consommée par les clients non facturée) • Plan d'actions de sobriété énergétique dans les bâtiments du Groupe GEG			
Feuille de route	• Développement d'un modèle d'affaires flexibilité (production, consommation et adaptation des réseaux) • Rénovation thermique / énergétique des bâtiments			



FLEXIBILITÉ

En plus de son métier de producteur d'énergies renouvelables, le groupe GEG a développé depuis peu son activité de stockage, dans le but d'aider à l'équilibre entre production et consommation des réseaux électriques. Les besoins du nouveau système électrique rendent cette activité incontournable. Actuellement, GEG exploite 4 sites de stockage d'électricité par batteries stationnaires en Isère et en Savoie.



Site de stockage sur la commune de Saint-Avre (73)

PLATEFORME MÉTROÉNERGIES

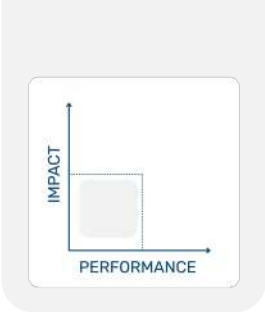
GreenAlp a conçu en partenariat avec ATOS un portail habitants internet dédié à la gestion des consommations d'électricité, du gaz, de l'eau et de la chaleur. Cet outil a été conçu et réalisé avec de nombreux acteurs du territoire : collectivités locales, industriels, associations et usagers.

Unique en France, cet outil est le cœur du service Métro-Energie de la Métropole. Il est déployé à l'échelle de toute l'agglomération. Il permet à chaque habitant de visualiser ses consommations au jour le jour, en kWh et/ou en m³, ainsi qu'en euros, d'en visualiser les évolutions, de comparer ses dépenses d'énergies avec des profils similaires, de bénéficier de conseils sur les écogestes et de l'accompagnement de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat).

MÉTROÉNERGIES



4.2. Pollution



4.2.1. Enjeux Pollutions industrielles (air, eau et sols)

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 2	Impact(s) positif(s) 1	Opportunité(s) 0	Risque(s) 3
Politiques	Politique Groupe • Axe 3 : Vers un modèle responsable et solidaire • Lutter contre le changement climatique et préserver le capital naturel Politique environnementale • Prendre en compte les aspects environnementaux dans nos processus et inscrire l'environnement dans toutes nos feuilles de route afin de mieux maîtriser nos impacts • Réduire notre empreinte environnementale et prévenir les pollutions accidentelles			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Stations de mobilité durable multi énergie (7 stations GNC/BioGNC, et 4 bornes de recharge rapide électrique) • Démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) pour le développement et l'exploitation des ouvrages de production pour rendre les projets plus respectueux de l'environnement • Participation du Groupe GEG au Plan Climat Air Energie Métropolitain • Flotte de véhicules du Groupe GEG à plus de 50% avec motorisations électriques ou fonctionnant au biogaz, flotte de vélos et de vélos à Assistance Electriques • Mise en place de mesures de prévention des pollutions sur les chantiers et infrastructures			
Feuille de route	• Renforcement des actions de veille, de suivi et de contrôle en matière d'environnement sur les ouvrages de production			



INAUGURATION DE LA 7ÈME STATION MULTI-ÉNERGIES DE PONT-DE-CLAIX EN COLLABORATION AVEC LES TRANSPORTS PERRAUD

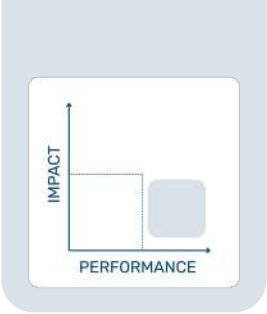
Les activités Mobilité Durable du Groupe GEG contribuent à améliorer la qualité de l'air en limitant les émissions de polluants associés au fonctionnement de sa flotte automobile et de celle de ses Clients avec 4 bornes de recharge électrique rapide et 7 stations de GNC / BioGNC.

Le Groupe GEG propose à ses clients du Bio GNC et du GNC (Gaz Naturel Comprimé) pour véhicules comme alternative écologique aux carburants traditionnels :

- 95% de particules fines et 50% de Nox en moins par rapport à la norme EURO VI,
- Diminution de 20 % des émissions de CO2 pour du GNC et de 85 % pour du BIO GNC,
- Aucune émission de fumées noires ni mauvaises odeurs
- Classification en vignette Crit'Air1 quel que soit l'âge du véhicule

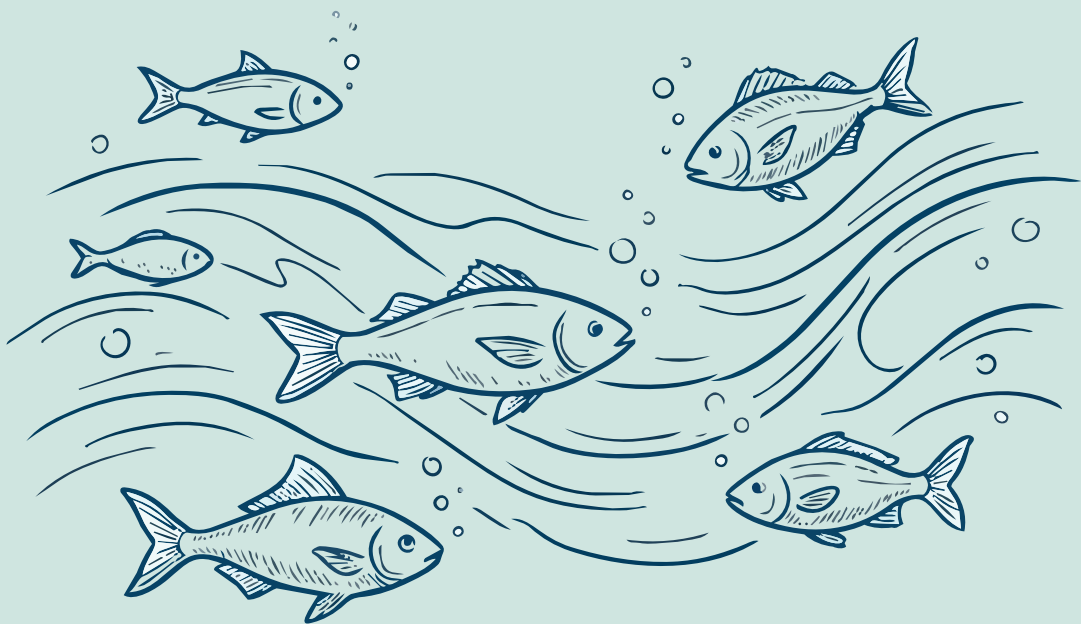


4.3. Ressources aquatiques et marines



4.3.1. Enjeu Prélèvements et consommation d’eau

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 0	Opportunité(s) 0	Risque(s) 1
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 3 : Vers un modèle responsable et solidaire</i> - Préserver le capital naturel (réduire nos impacts) Ascension 2030 - Réduire l'impact de nos activités et de nos ouvrages sur le capital naturel (utilisation des ressources, sobriété énergétique, utilisation des sols, cycle de vie des matériaux, biodiversité...) Politique environnementale - Préserver la biodiversité et limiter l'utilisation des ressources naturelles - Prendre en compte les aspects environnementaux dans nos processus et inscrire l'environnement dans toutes nos feuilles de route afin de mieux maîtriser nos impacts - Réduire notre empreinte environnementale et prévenir les pollutions accidentelles			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	- Pilotage et suivi des débits réservés sur les centrales de production hydroélectriques (débit minimal d'eau nécessaire au fonctionnement des écosystèmes et des autres usages de l'eau) - Pilotage des consommations d'eau sur les sites du Groupe GEG			
Feuille de route	Renforcement des actions de veille, de suivi et de contrôle en matière d'environnement sur les ouvrages de production			



VISITE DE LA CENTRALE DU PRÉMOL ORGANISÉE DANS LE CADRE DU « MOIS DE L'ÉNERGIE ».

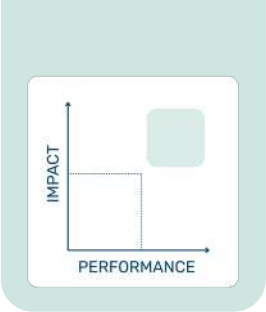
Le 19 février 2025, GEG a ouvert ses portes de l'une de ses centrales hydroélectrique dans la cadre du mois de l'énergie orchestré par Grenoble Alpes Métropole.

Plus de 35 métropolitains ont eu la chance de découvrir la centrale de Prémol, située à Vaulnaveys-le-Haut.

Une centrale « haute chute » mise en service en 1984 et aujourd'hui exploitée par le Groupe. Avec une puissance d'1MW, elle produit l'équivalent de la consommation d'environ 800 foyers.

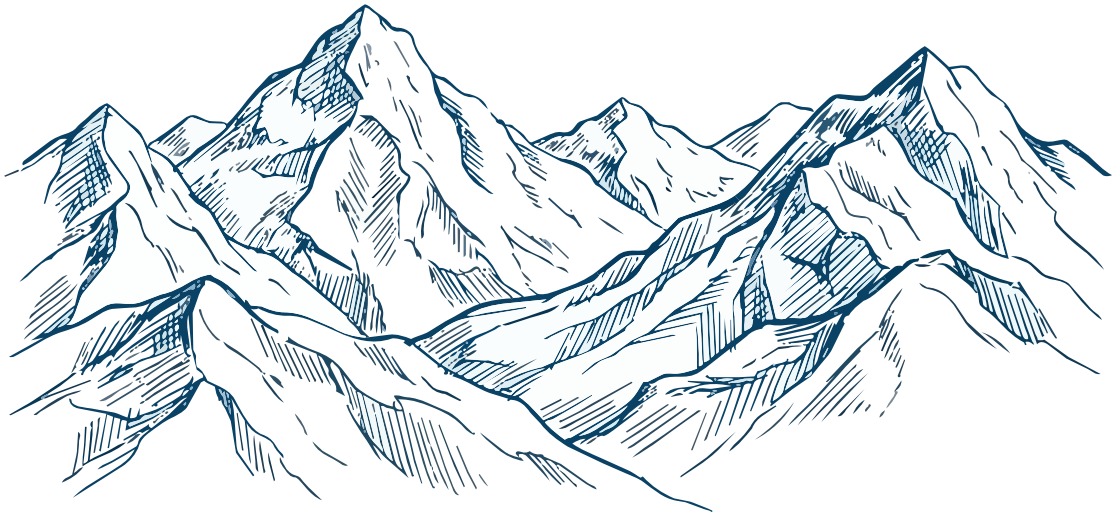


4.4. Biodiversité et écosystèmes



4.4.1. Enjeu Biodiversité et écosystèmes

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 3	Impact(s) positif(s) 0	Opportunité(s) 0	Risque(s) 1
Politiques	Ascension 2030 • Réduire l'impact de nos activités et de nos ouvrages sur le capital naturel (utilisation des ressources, sobriété énergétique, utilisation des sols, cycle de vie des matériaux, biodiversité...) Politique environnementale • Préserver la biodiversité et limiter l'utilisation des ressources naturelles Schéma de Promotion des Achats Socialement et Economiquement Responsables (SPASER) • Intégrer dans les marchés des dispositions relatives à la préservation de la biodiversité et des milieux naturels			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) pour le développement et l'exploitation des ouvrages de production pour rendre les projets plus respectueux de l'environnement • Recours à des « coordinateurs environnement » sur les chantiers de construction des ouvrages de production afin de piloter la mise en place des mesures destinées à limiter les impacts des chantiers • Etude d'analyse du cycle de vie étendue à la biodiversité pour les chantiers de construction de réseaux GreenAlp • Diagnostics périodiques de conformité des ouvrages de production			
Feuille de route	• Renforcement des actions de veille, de suivi et de contrôle en matière d'environnement sur les ouvrages de production • Cartographie des aléas et sensibilités vis-à-vis des enjeux de biodiversité			



BIODIVERSITÉ ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

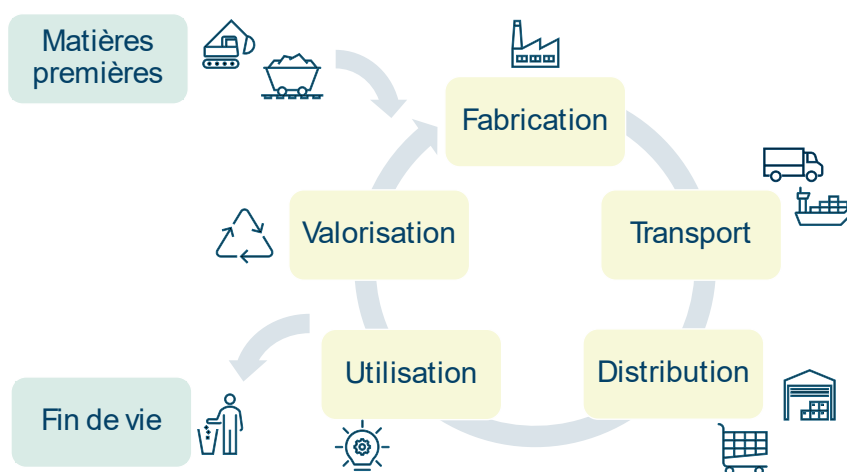
GEG EnER s'engage pour mettre en place des solutions adaptées dans le cadre de ses projets de production d'énergie renouvelable :

- Passes à poissons et dispositifs de dévalaison pour leur permettre de continuer à circuler le long du cours d'eau sur lesquels sont installées des centrales hydroélectriques,
- Protection des tufières présentes le long des cours d'eau sur lesquels sont installées les centrales hydroélectriques,
- Lutte contre les espèces invasives telles que la renouée du Japon ou la vergerette annuelle,
- Restauration des habitats (exemple de mare créée pour la protection du crapaud calamite),
- Mise en place d'effaroucheurs à proximité des éoliennes,
- Eco pâturage sous les panneaux des centrales photovoltaïques,
- Suivis écologiques des populations



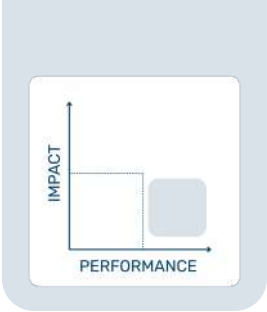
ANALYSE DU CYCLE DE VIE DES CHANTIERS GREENALP

Le Groupe GEG a initié un projet d'analyse de cycle de vie de ses chantiers de construction de réseaux de distribution en collaboration avec un bureau d'études spécialisé.



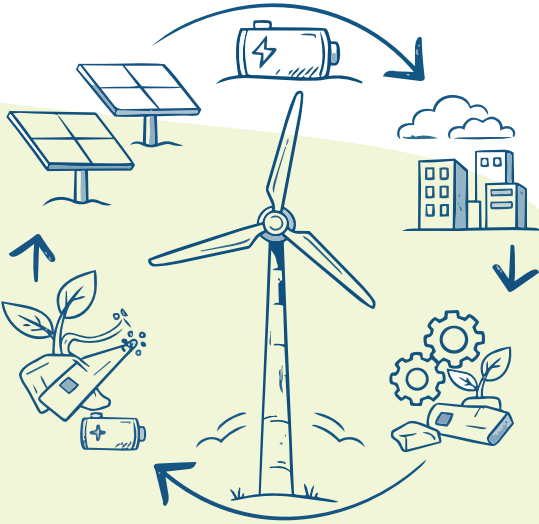
Lancée en 2025, cette étude vise à évaluer l'empreinte environnementale globale des chantiers de GreenAlp, au-delà de la seule question des émissions des Gaz à Effet de Serre, de six chantiers types de GreenAlp : biodiversité, utilisation des ressources et impacts des chantiers sur l'environnement (production de déchets, pollutions et bruit notamment) font partie intégrante de l'étude.

4.5. Économie circulaire



4.5.1. Enjeux Ressources et Déchets

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 1	Opportunité(s) 0	Risque(s) 6
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 1 : Ouvrir la voie de la transition énergétique</i> • Nous approvisionner en biogaz et favoriser l'injection de biogaz sur nos réseaux <i>Axe 3 : Vers un modèle responsable et solidaire</i> • Préserver le capital naturel Ascension 2030 • Réduire l'impact de nos activités et de nos ouvrages sur le capital naturel (utilisation des ressources, sobriété énergétique, utilisation des sols, cycle de vie des matériaux, biodiversité...) Politique environnementale • Préserver la biodiversité et limiter l'utilisation des ressources naturelles • Minimiser la production de déchets, favoriser la valorisation et le recyclage Schéma de Promotion des Achats Socialement et Economiquement Responsables (SPASER) • Agir sur la réduction et la valorisation des déchets			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Actions en faveur du développement de la filière biogaz : 2 unités de méthanisation biogaz, commercialisation de biogaz, interconnexions réseaux pour permettre l'injection de biogaz • Politique d'achats responsables : sobriété numérique, achats de produits reconditionnés, restaurant d'entreprise bio et local • Tri et élimination des déchets conformément à la réglementation, clauses contractuelles de gestion des déchets avec les prestataires, participation aux filières de gestion de fin de vie en partenariat avec des éco-organismes, filières de réutilisation et de réemploi • Service « Repair café » pour les salariés, bourse d'échanges de vêtements et de livres			
Feuille de route	• Approvisionnement biogaz • Suivi de la mise en œuvre du SPASER			



RECYCLAGE DES COMPTEURS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Groupe GEG et GreenAlp ont construit une filière de recyclage des compteurs énergies en circuit court en partenariat avec Ulisse (Société Coopérative d'Intérêt Collectif du secteur adapté) et Arc En Ciel Recyclage.

Dans le cadre de ce projet de remplacement des anciens compteurs gaz et électricité par des compteurs communicants, plus de 150 000 compteurs ont été collectés et recyclés :

- 126 t de compteurs électriques recyclés :
 - 2/3 de valorisation matière (métaux ferreux, cuivre, plastiques, métaux non ferreux) dont près de 6,5 tonnes de cartes électroniques grâce à un démantèlement manuel au sein de la structure d'insertion ULISSE Grenoble Solidarité
 - 1/3 de valorisation énergétique (bakélite et refus de broyage)
- 55 tonnes de compteurs gaz recyclés :
 - près de 97 % de valorisation matière (métaux ferreux, plastiques, métaux non ferreux...)
 - 3 % de valorisation énergétique

REPOWERING DE LA CENTRALE ÉOLIENNE DE RIVESALTES

Sur le site de Rivesaltes, les 8 éoliennes en place depuis plus de 20 ans, et d'une puissance installée de 7,6 MW, devenues vieillissantes ont été démantelées. Les 6 nouvelles éoliennes les remplacent et produisent de l'électricité renouvelable grâce à la force du vent, pour une puissance supérieure de 11,2 MW et une production annuelle plus importante (passage de 15 GWh à 22 GWh). Avec moins d'éoliennes, ce sont notamment les impacts paysagers, acoustiques et environnementaux qui ont été réduits.

Dans le cadre de ce repowering, GEG ENER a également organisé le recyclage de plus de 90% des matériaux issus des éoliennes démantelées, démontrant ainsi concrètement la réversibilité de la filière éolienne :

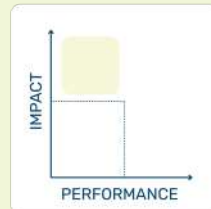
- le béton des fondations a été récupéré, concassé et réutilisé en matériau de construction,
- l'acier des mâts a été refondu et réutilisé dans la construction,
- la nacelle a été revendue sur le marché de seconde main,
- les pâles ont été reconverties en mobilier urbain.



APPROVISIONNEMENT BIOGAZ ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En tant qu'entreprise responsable, le groupe GEG travaille au quotidien sur la conception de solutions concrètes et réalistes pour ouvrir la voie du système énergétique de demain. Spécialisé dans la réalisation d'ouvrages de production d'énergies renouvelables, le groupe souhaite poursuivre sa trajectoire de croissance en investissant massivement dans des projets audacieux.

À ce titre, le groupe a décidé en 2025 de mettre son énergie dans l'approvisionnement en Biogaz. L'objectif est de multiplier par 5 ses approvisionnements à horizon 2030 pour atteindre les 100 GWh, et ainsi contribuer au soutien de la filière biométhane agricole 100% locale.



4.6. Salariés et travailleurs de la chaîne de valeur

4.6.1. Enjeu Salariés / Conditions de travail / Santé-sécurité / Travailleurs de la chaîne de valeur

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 3	Impact(s) positif(s) 1	Opportunité(s) 0	Risque(s) 3
Politiques	Politique groupe <i>Axe 3 : Vers un modèle responsable et solidaire</i> - Renforcer notre engagement humain, social et sociétal - Lutte contre les discriminations, sécurité & sûreté, inclusion & insertion, emploi, compétences et qualité de vie au travail Ascension 2030 - Renforcer notre engagement humain, social et sociétal en agissant pour l'épanouissement personnel de nos salariés et leur engagement pour l'entreprise (objectifs globaux : viser les 100% de satisfaction à travailler dans le groupe GEG et 90% relatifs à la qualité de vie au travail) - Le contrat social et l'environnement de travail que nous proposons visent à renforcer les richesses humaines : attirer les talents, favoriser la mobilité, garantir l'équilibre vie professionnelle et personnelle - Nous souhaitons stimuler l'engagement et la diversité des savoirs de nos collaborateurs Politique santé sécurité - La sécurité est la priorité n°1 de notre entreprise. - Préserver l'intégrité physique et mentale de nos salariés, éviter les accidents du travail et les maladies professionnelles et permettre à chacun de pouvoir exercer son travail en sécurité - Priorité à la sécurité : aucune décision ne peut être prise au détriment de la sécurité - Implication à tous les niveaux de la hiérarchie dans le programme d'amélioration Schéma de Promotion des Achats Socialement et Economiquement Responsables - Des achats au service d'un développement économique responsable - Des achats au service de l'inclusion et de l'équité			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	- Accords d'entreprises : télétravail, semaine de travail de 4 jours, ... - Dialogue social, CSE GEG et GreenAlp, CSSCT GreenAlp - Politique santé-sécurité, référentiel prévention, évaluation des risques, audits, plans d'actions, culture sécurité et vigilance partagée ... - Organisation prévention-sécurité et service de santé au travail - Qualité de vie au travail (équilibre vie pro vie perso, espaces de travail, conciergerie, activités sociales, ...), contrat social GEG, statut IEG - Critères de sélection et d'évaluation sécurité des prestataires extérieurs			
Feuille de route	- Poursuite des actions en lien avec la politique prévention et hausse du niveau d'exigence - Actualisation des besoins en compétences et pilotage par la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) - Suivi de la mise en œuvre du SPASER			

PLAN DE MOBILITÉ

Le Groupe GEG s'est doté d'un Plan De Mobilité (PDM) qui propose des incitations pour encourager les collaborateurs du Groupe à utiliser des modes de déplacement alternatifs.

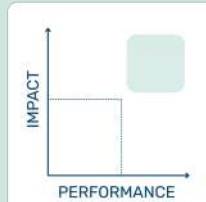
Le Plan de Mobilité du Groupe GEG va au-delà des exigences réglementaires et concerne l'ensemble des modes de transport :

- Transports en commun : prise en charge de 80 % des abonnements,
- Vélo personnel, vélo à assistance électrique, métro vélo : des aides financières adaptées à chaque catégorie sont proposées, avec une révision deux fois par an gratuite en partenariat avec Cycle&Go pour les vélos personnels,
- Marche : l'entreprise octroie un forfait pour améliorer le confort et la sécurité,
- Covoiturage : une prise en charge annuelle est offerte au conducteur pour couvrir les dépenses liées au véhicule,
- Véhicules électriques : la recharge sur les bornes de l'entreprise est gratuite.

Cette approche globale vise à réduire l'impact environnemental des déplacements professionnels tout en offrant flexibilité et économies pour les salariés.



4.6.2. Enjeu Culture d'entreprise



Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 0	Impact(s) positif(s) 1	Opportunité(s) 1	Risque(s) 1
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 3 : Vers un modèle responsable et solidaire</i> - Renforcer notre engagement humain, social et sociétal - Lutte contre les discriminations, sécurité & sûreté, inclusion & insertion, emploi, compétences et qualité de vie au travail Ascension 2030 - Renforcer notre engagement humain, social et sociétal en agissant pour l'épanouissement personnel de nos salariés et leur engagement pour l'entreprise (objectifs globaux : viser les 100% de satisfaction à travailler dans le groupe GEG et 90% relatifs à la qualité de vie au travail) - Le contrat social et l'environnement de travail que nous proposons visent à renforcer les richesses humaines : attirer les talents, favoriser la mobilité, garantir l'équilibre vie professionnelle et personnelle - Nous souhaitons stimuler l'engagement et la diversité des savoirs de nos collaborateurs			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	- Observatoire social : 91% de satisfaction globale des collaborateurs du Groupe GEG - Marque employeur - Trophées de l'innovation - Groupe composé des jeunes générations (générations Z) qui apporte son regard neuf, ses idées et ses expertises sur des sujets stratégiques abordés au Comité de Coordination Groupe - Qualité de vie au travail, contrat social, statut et conventions collectives - Pérennité de l'emploi, missions de service public - Accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels), Plan de développement des compétences - Accords d'intéressement et de participation et autres accords d'entreprise			
Feuille de route	- Actualisation des besoins en compétences et pilotage par la Gestion des Emplois et Parcours Professionnels - Analyse des enjeux RSE du point de vue des parties prenantes - Diffusion et promotion des engagements RSE du Groupe			



OBSERVATOIRE SOCIAL

La création d'un baromètre social bisannuel permet de capitaliser les enseignements issus de l'expression des salariés sur leurs attentes et leur compréhension de la stratégie. Pour la cinquième fois consécutive, le dernier baromètre social du groupe GEG confirme une dynamique interne positive.

Les résultats témoignent d'un haut niveau de satisfaction des collaborateurs, d'un fort engagement, et d'un attachement marqué à l'entreprise. Les salariés expriment une appréciation globale positive de leur travail, de leur hiérarchie ainsi qu'un bon équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Ces résultats concrétisent les efforts du Groupe en matière de qualité de vie au travail.

FRESQUE DU CLIMAT

Le groupe GEG a organisé une Fresque du Climat pour sensibiliser l'ensemble de son personnel aux enjeux environnementaux et plus particulièrement aux enjeux climatiques. Cet atelier interactif basé sur des données scientifiques rigoureuses permet une compréhension collective approfondie des défis climatiques actuels.

Déployée depuis 2024, cette initiative permet de fournir un socle commun de connaissances sur les mécanismes du changement climatique et les enjeux associés, de favoriser un échange d'idées constructif et d'encourager l'adoption d'actions concrètes au quotidien dans l'entreprise. Celles-ci ont été collectées et discutées aux différents niveaux de l'entreprise afin d'être intégrées dans les feuilles de route métiers.

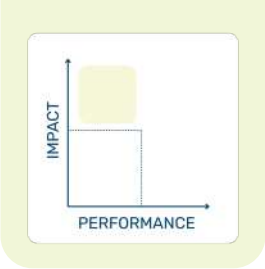
Une trentaine de salariés se sont portés volontaires pour animer ces ateliers auprès de leurs collègues, renforçant ainsi l'impact de la démarche de sensibilisation et son appropriation.

Ce sont des engagements individuels qui ont été pris et des propositions d'actions qui ont été formulées à l'issue de ces ateliers.

Des formations spécifiques sur les thématiques environnementales et les enjeux de transition sont également organisées (bilan carbone, achats responsables, fresque de l'énergie...).



4.6.3. Enjeu Egalité de traitement, diversité et inclusion



Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 1	Opportunité(s) 1	Risque(s) 1
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 3 : Vers un modèle responsable et solidaire</i> • Renforcer notre engagement humain, social et sociétal • Lutte contre la précarité énergétique et les discriminations, sécurité & sûreté, inclusion & insertion, emploi, compétences et qualité de vie au travail Ascension 2030 • Renforcer notre engagement humain, social et sociétal en favorisant l'inclusion et en luttant contre les discriminations • Schéma de Promotion des Achats Socialement et Economiquement Responsables (SPASER) • Réserver une part des achats aux structures du Handicap, aux SIAE (Structures d'insertion par l'activité économique) et autres établissements concernés • Accroître le recours aux considérations sociales pour favoriser l'emploi des personnes en difficultés d'insertion			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Mise en place d'un référent handicap au niveau du Groupe GEG • Actions en faveur du handicap, de la promotion de la diversité, de l'inclusion et de l'insertion • Taux d'emploi de personnes en situation de handicap : 5,34% pour GEG et 3,35% pour GreenAlp • Intransigeance vis-à-vis de toutes formes de discrimination • Accords d'entreprises			
Feuille de route	• Diffusion et promotion des engagements RSE du Groupe • Suivi de la mise en œuvre du SPASER			



UN SOURIRE À CHAQUE PAS !

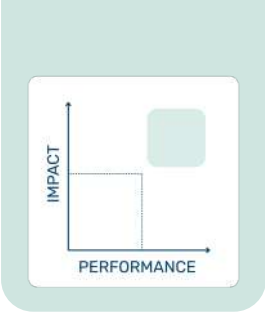
Le 25 septembre 2025, GreenAlp a organisé une matinée sensibilisation au handicap placée sous le signe de l'inclusion et de la bonne humeur pour l'ensemble de ses salariés.

Au programme : un temps de sensibilisation au handicap avec des jeux de rôles puis l'organisation d'une balade en joëlette avec des jeunes en situation de handicap moteur, accompagnés des équipes éducatives et rééducatives (APF France Handicap). Installés dans les joëlettes (fauteuil tout terrain monté sur une roue adapté à la course), les jeunes, âgés de 11 à 15 ans, sont partis du site de GreenAlp pour 40 minutes de balade le long des Berges du Drac, poussés et accompagnés par les coureurs de GreenAlp.

Des sourires, du partage et une belle expérience humaine pour échanger autour du handicap dans la joie et la convivialité.



4.7. Communautés



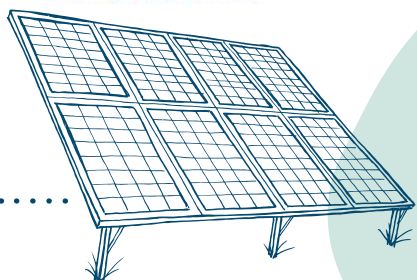
4.7.1. Enjeu Ancrage local, dialogue parties intéressées

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 1	Opportunité(s) 1	Risque(s) 1
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 2 : Ensemble avec les territoires, au plus proche des acteurs locaux et de nos clients</i> • Coconstruire nos projets avec les territoires • Mobiliser nos réseaux (Entreprises Locales de Distribution et partenaires locaux) • Nous engager dans la vie de la cité et auprès des communautés locales • Assurer nos missions de service public Politique environnementale • Sensibiliser nos collaborateurs et nos partenaires aux enjeux environnementaux			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Adoption par le Groupe GEG d'une Raison d'être publique, inscrite dans les statuts du Groupe GEG • Modèle d'entreprise locale • Projets concertés et coconstruits avec les territoires • Financement participatif (participation des collectivités et des citoyens) • Accompagnement des clients en situation de précarité • Politique d'alternance et accord d'entreprise insertion • Création de la Fondation GEG en 2023			
Feuille de route	• Analyse des enjeux RSE du point de vue des parties prenantes • Diffusion et promotion des engagements RSE du Groupe			



INAUGURATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LABERGEMENT-LÈS-SEURRE, EN PARTENARIAT AVEC CÔTE D'OR ÉNERGIES

Après plusieurs années de co-développement, le groupe GEG, la SEML Côte-d'Or Énergies et la commune de Labergement-lès-Seurre (21) ont inauguré ensemble le parc photovoltaïque des Grandes Terres.



La centrale en chiffres

4.9 MWc

de puissance

5

hectares de surface

8 112

panneaux solaires installés

5,7 GWh

de production électrique

correspondant à la consommation annuelle de

1 420

foyers

1 550

tonnes d'émission de CO₂ évitées chaque année



FONDATION GEG

La Fondation Groupe GEG a soutenu plus de 33 projets depuis 2023, autour de 3 axes d'engagements solidaires :

- Energie/Environnement : sensibilisation à la transition énergétique.
- Inclusion/Solidarité : lutte contre la précarité énergétique, l'accès à l'emploi et l'insertion sociale.
- Education/Culture : accès à la culture scientifique et artistique favorisant l'égalité des chances et de la citoyenneté.

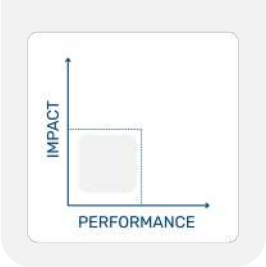
Plus d'informations sur la fondation : <https://www.geg.fr/fondation/>



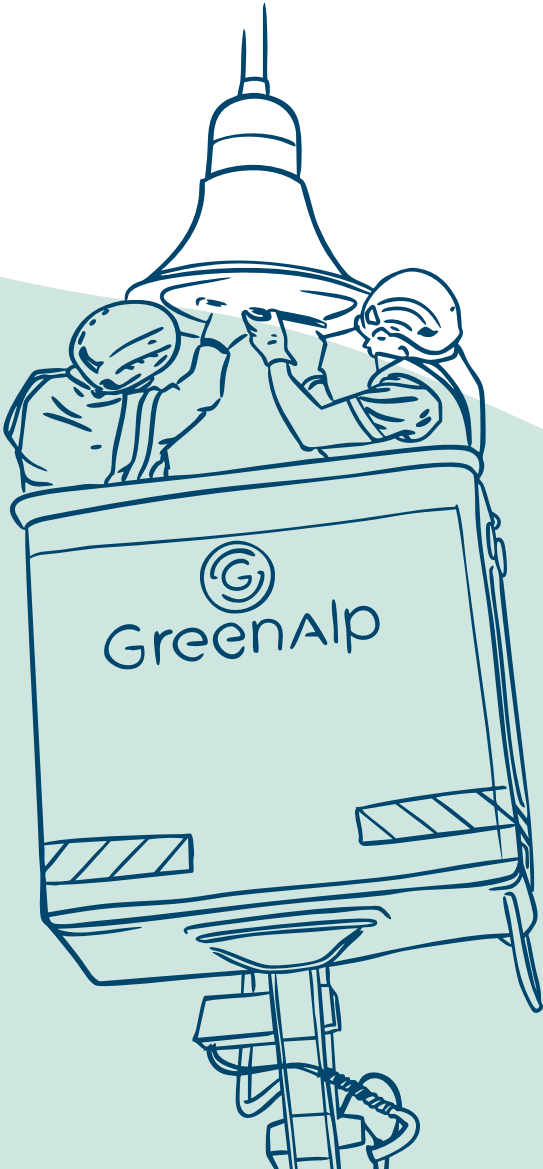
FONDATION
GROUPE GEG



4.7.2. Enjeu Sécurité des tiers et des consommateurs



Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 0	Opportunité(s) 0	Risque(s) 1
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 2 : Ensemble avec les territoires, au plus proche des acteurs locaux et de nos clients</i> • Viser l'excellence de la qualité de service clients • Assurer nos missions de service public • Renforcer notre engagement humain, social et sociétal (sécurité & sûreté) Politique sécurité • Priorité à la sécurité : aucune décision ne peut être prise au détriment de la sécurité • Implication à tous les niveaux de la hiérarchie dans le programme d'amélioration de la sécurité			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Sécurité et qualité du service de distribution, des ouvrages de production, des infrastructures mobilité durable et des chantiers • Supervision des réseaux et des ouvrages • Plans de gestion de crise et procédure d'urgence • Actions de prévention, de sécurisation et de contrôles des ouvrages et infrastructures • Services d'astreinte 24h/24h et 7j/7j			
Feuille de route	• Plan d'actions sûreté des ouvrages vis-à-vis du risque agression / vandalisme (GreenAlp)			



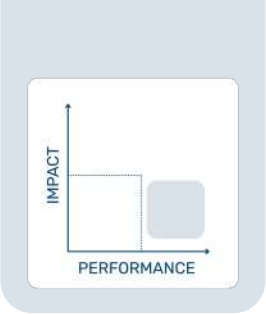
ENVOI D'UNE COHORTE GREENALP À MAYOTTE, POUR VENIR EN AIDE AUX SINISTRÉS DE LA TEMPÊTE CHIDO

Suite au passage du cyclone Chido en décembre 2024 qui a dévasté l'île de Mayotte, d'importantes coupures d'électricité ont impacté l'ensemble du territoire. À l'instar de la situation en Bretagne en novembre 2023, GreenAlp a répondu à l'appel à l'aide d'Électricité de Mayotte en envoyant une cohorte sur place.

Les gestionnaires de distribution de Gérédis (Niort), Réséda (Metz), Laval (Tarn) et GreenAlp (Grenoble) ont décidé d'allier leurs forces et d'envoyer 22 courageux volontaires sur place. Contremaitres, techniciens ou électriciens polyvalents, ce sont 5 salariés de GreenAlp qui se sont portés volontaires. Leur mission a consisté à réaliser des travaux de réalimentation provisoire des clients dans des conditions climatiques complexes, liées à la saison de cyclones et de tempêtes tropicales. Ils ont passé en tout 15 jours sur place et sont revenus avec des souvenirs plein leurs valises.



4.8. Consommateurs et utilisateurs finaux



4.8.1. Enjeu Protection et utilisation des données

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 0	Opportunité(s) 0	Risque(s) 1
Politiques	Charte RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) • Respect de la charte • Sensibilisation, pédagogie et transparence auprès de nos parties intéressées • Charte informatique • Charte Intelligence Artificielle			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Etablissement et diffusion d'une Charte RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) • Etat des lieux et plan d'actions RGPD • Mise en place d'un délégué à la Protection des Données • Actualisation et diffusion des Conditions Générales de Vente • Exercice cybersécurité • Sensibilisation et formation des acteurs internes			
Feuille de route	• Analyse des risques cybersécurité et plan de continuité / reprise d'activité			



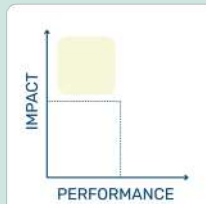
EXERCICE REMPARG

Le 18 septembre 2025, les équipes de GEG et GreenAlp ont participé à un premier exercice de gestion d'une crise de type Cyberattaque. Proposé par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et animé par le Responsable Sécurité des Systèmes d'Information du Groupe GEG, cet exercice s'est déroulé en simultané dans plus de 1000 organisations.

Les équipes du Groupe GEG ont pu apprendre et se rendre compte des impacts pour nos métiers et nos activités de ce type de risque afin de continuer à progresser en capitalisant sur les plans d'urgence que le Groupe GEG organise régulièrement (dans le cadre de ses activités de production et de distribution notamment).



4.8.2. Enjeu Attractivité et proximité



Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 0	Impact(s) positif(s) 1	Opportunité(s) 1	Risque(s) 0
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 1 : Ouvrons la voie de la transition énergétique</i> - Développer des offres vertes en circuit-court - Développer des solutions numériques pour nos clients afin de les aider à mieux consommer - Développer des infrastructures de mobilité durable <i>Axe 2 : Ensemble avec les territoires, au plus proche des acteurs locaux et de nos clients</i> - Nous engager aux côtés des acteurs des territoires et de nos clients, partager nos expertises et les connaissances nécessaires pour leur permettre d'accomplir leurs projets et de gérer leur énergie de manière autonome - Viser l'excellence de la qualité de service clients - Nous engager dans la vie de la cité et auprès des communautés locales - Assurer nos missions de service public			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	- Projet d'entreprise Ascension 2030, Raison d'être publique inscrite dans les statuts du Groupe GEG - Agences d'accueil physique ouvertes au public - Programme excellence clients, projet Culture clients - Pour les particuliers : près de 115 000 clients en électricité, 33 000 clients en gaz, - Pour les professionnels : près de 37 000 contrats en électricité et 3 000 en gaz pour environ 40 000 sites - Gestion et traitement des réclamations - Lutte contre la précarité énergétique - Animation de Comités clients et usagers - Enquêtes mensuelles et baromètres annuels (clients du fournisseur, usagers et clients du distributeur) pour mesurer la satisfaction des clients et usagers - Plateforme Métroénergies : portail habitants pour la gestion de la consommation d'énergie (électricité, gaz, eau, chaleur)			
Feuille de route	- Analyse des enjeux RSE du point de vue des parties prenantes - Diffusion et promotion des engagements RSE du Groupe - Formalisation de la stratégie relations externes			

AGENCES CLIENTS ET ACCUEIL DU PUBLIC

Le Groupe GEG dispose de plusieurs points d'accueil physique (Agence Commerciale de Vaucanson, Agence Energie pour Tous Europole, Agences d'Allevard, de Saint Marcellin, de Vinay et de Villard Bonnot) afin de maintenir un lien de proximité avec ses clients et de répondre au mieux à leurs demandes : 10 000 rendez-vous en agence Energies pour Tous (lutte contre la précarité énergétique), 28 000 visites clients dans les agences commerciales, 51 000 interactions virtuelles et 116 000 appels traités.



AGENCE ENERGIES POUR TOUS ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Groupe GEG a mis en place un service dédié à l'accompagnement de ses clients rencontrant des difficultés de règlement, dans une logique de proximité, d'écoute et de service public. Ce pôle, nommé Agence Énergies pour tous, a vocation à intervenir de manière préventive et personnalisée afin d'aider les clients à trouver des solutions adaptées à leur situation et à régulariser leurs factures d'énergie.

Les conseillers du Groupe GEG accueillent quotidiennement des clients confrontés à des problématiques de paiement. Ils travaillent avec eux pour analyser leur situation, proposer des modalités de règlement adaptées et les orienter, le cas échéant, vers les dispositifs d'aide existants.

L'Agence Énergies pour tous joue également un rôle de conseil, en sensibilisant les clients aux écogestes et aux usages énergétiques pour mieux maîtriser les consommations et les dépenses d'énergie. Elle répond à plusieurs objectifs :

- Anticiper les situations de difficulté de paiement et accompagner les clients le plus en amont possible.
- Proposer un accompagnement personnalisé et adapté à chaque situation.
- Faciliter l'accès aux dispositifs et droits existants, en lien avec les plateformes spécialisées du CCAS de Grenoble.
- Aider les clients à mieux comprendre et maîtriser leur consommation d'énergie.
- Renforcer la coordination et la coopération avec les partenaires du territoire.

*Agence
Energies pour tous*

CONSEIL EN ÉNERGIE SOLIDAIRE

Les Conseillers Energie solidaire de GEG jouent un rôle primordial dans la lutte contre la précarité énergétique en accompagnant et en conseillant les Clients. Ils peuvent être sollicités directement par les Clients et, de manière proactive, contacter les Clients en difficulté et analyser des consommations incohérentes. Ils peuvent se déplacer à domicile pour réaliser des diagnostics socio-techniques en matière de maîtrise de l'énergie en évaluant les systèmes de chauffage et le bâti pour aider à mieux et moins consommer.

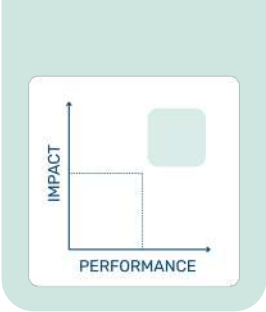
Les Conseillers Energie solidaire ont pour mission de :

- Réaliser des conseils personnalisés sur la facture d'énergie, les consommations et les équipements installés dans le logement
- Analyser les consommations et réaliser un diagnostic
- Recontacter de façon systématique tout ou partie des clients qui ont fait appel à l'Agence Energie pour tous
- Apporter des préconisations pour mettre en place des actions simples de maîtrise de l'énergie ou réaliser des travaux de sobriété ou d'efficacité énergétique
- Détecter des situations de vulnérabilité et orienter les Clients vers les dispositifs adaptés.

En 2025, c'est ainsi :

- Environ 1500 contacts par an : téléphone, physique, mails et rendez-vous à domicile (plus de 100 rendez-vous à domicile par an)
- Environ 500 appels sortants par an (à la suite d'anomalies ou sur sollicitation de l'Agence Energie pour tous)
- Près de 500 clients orientés chaque année vers le dispositif du CCAS
- 4 événements organisés à l'agence Vaucanson avec une vingtaine de clients pour des conseils et astuces autour de la maîtrise de l'énergie
- Une Journée de la précarité énergétique organisée en agence clients

4.9. Gouvernance et conduite des affaires



4.9.1. Enjeu Contexte politique et réglementaire, réseaux d'influence

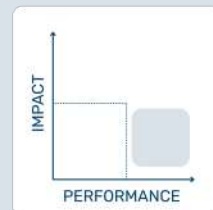
Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 0	Impact(s) positif(s) 1	Opportunité(s) 1	Risque(s) 0
Politiques	Politique Groupe <i>Axe 2 : Ensemble avec les territoires, au plus proche des acteurs locaux et de nos clients</i> • Mobiliser nos réseaux (Entreprises Locales de Distribution et partenaires locaux) <i>Axe 3 : Vers un modèle responsable et solidaire</i> • Coconstruire nos projets avec les territoires • Assurer nos missions de service public			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Contribution active dans les réseaux de partenaires, fédérations, associations professionnelles • Démarche innovation • Dispositifs de veille, d'analyse et d'anticipation			
Feuille de route	• Analyse des enjeux RSE du point de vue des parties prenantes • Diffusion et promotion des engagements RSE du Groupe • Formalisation de la stratégie relations externes			

ORGANISATION DE LA RENCONTRE NATIONALES DES ELD

Un rendez-vous national accueilli par le groupe GEG

Du 15 au 17 octobre 2025, le groupe GEG a accueilli et organisé à Grenoble les Rencontres Nationales des Entreprises Locales de Distribution (RN ELD). Structuré autour de trois journées thématiques distinctes – une dédiée au gaz et deux à l'électricité, cet événement annuel a réuni les ELD de toute la France pour échanger sur les enjeux stratégiques du secteur de l'énergie, partager les bonnes pratiques métiers et renforcer les dynamiques de partenariat.





4.9.2. Enjeu Conduite des affaires, éthique et conformité

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 3	Impact(s) positif(s) 0	Opportunité(s) 0	Risque(s) 2
Politiques	Politique Groupe - Conduire nos activités de manière éthique et responsable - Fonder nos arbitrages sur des critères RSE, acheter et consommer responsable, investir dans des projets durables, soutenir les écosystèmes locaux Code de bonne conduite GreenAlp - Objectivité - Indépendance - Transparence - Non-discrimination - Protection des informations			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	- Promotion des valeurs dans la politique Groupe - Déploiement des actions en lien avec le Code de bonne conduite GreenAlp			
Feuille de route	- Pilotage par la « performance globale » (système de management, reporting, entretiens individuels, accords d'intéressement, réseau d'ambassadeurs, boussole RSE, ...) - Formalisation et déploiement d'une Charte éthique			

RAISON D'ÊTRE ET PROJET D'ENTREPRISE ASCENSION 2030

La Raison d'Être du Groupe GEG, inscrite depuis 2022 dans ses statuts est le résultat d'un travail réalisé en concertation avec de nombreuses parties prenantes (salariés, représentants du personnel, actionnaires, partenaires des collectivités locales, partenaires industriels, clients ...)

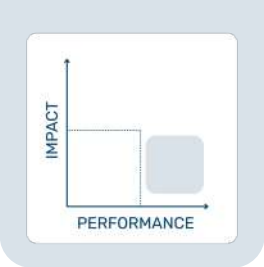
Elle s'exprime en une phrase riche de sens où chaque mot a son importance :

« Tracer ensemble la voie d'une énergie solidaire et renouvelable au cœur des Alpes et dans les territoires ».

Le projet d'entreprise Ascension 2030 et la trajectoire associée doivent permettre au Groupe GEG d'atteindre ses objectifs et de poser les bases d'un modèle émergent basé sur un nouveau positionnement dans le système énergétique. La recherche de la seule performance économique ne suffit plus et le Groupe GEG progresse vers le choix responsable de la performance globale-économique, écologique et sociale, basée sur des critères et des valeurs plus larges qui fondent son évolution.

Ascension
2030

Ensemble, ouvrons la voie



4.9.3. Enjeu Gestion des relations avec les fournisseurs

Analyse de l'enjeu	Impact(s) négatif(s) 1	Impact(s) positif(s) 0	Opportunité(s) 1	Risque(s) 1
Politiques	Politique achats <i>Axe 3 : Définir et mettre en œuvre une démarche achats responsables</i> • Veiller à conserver, au-delà de l'égalité de traitement, le respect de l'équité financière des fournisseurs, notamment en instaurant des relations durables et équilibrées SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables)			
Pratiques existantes (liste non exhaustive)	• Déploiement de la politique achats et du SPASER			
Feuille de route	• Analyse des enjeux RSE du point de vue des parties prenantes • Diffusion et promotion des engagements RSE du Groupe			

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe GEG s'est engagé dans une politique d'achats responsables avec la publication de son SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables). Cet outil a pour but de formaliser et de communiquer la volonté d'agir du Groupe dans le cadre de son processus d'achats. Etabli pour une durée de quatre ans (2025-2029), le SPASER est articulé autour de quatre axes :

- pratiques d'achats au service de la transition écologique,
- achats au service d'un développement économique responsable,
- achats au service de l'inclusion et l'équité,
- marchés par nature propices à la transition écologique.

Le Groupe intègre notamment dans ses appels d'offres, des clauses et critères sélectifs dans le choix des fournisseurs, afin que ces derniers prennent en compte les enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leurs produits et services.





5. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

66

5.1. Energie et émissions de gaz à effet de serre

5.1.1. Consommations énergétiques [B3]

Dans le cadre de l'exercice des activités décrites dans le paragraphe 2.1.1 Modèle d'affaires, le Groupe GEG consomme de l'énergie pour (liste non exhaustive) :

- le fonctionnement de ses ouvrages (production, distribution, stations GNC/BioGNC),
- le fonctionnement des bâtiments (éclairage chauffage, climatisation, serveurs),
- le fonctionnement de sa flotte de véhicules (majoritairement électrique ou Bio GNC),
- couvrir les pertes en ligne associées aux réseaux électriques (techniques et non techniques).

	<i>Renouvelable</i>	<i>Non renouvelable</i>	<i>TOTAL</i>
Électricité (MWh)	1 242	30 859	32 100
Combustibles (MWh)	298	2 259	2 557

5.1.2. Production, fourniture et distribution d'énergie

Dans le cadre de l'exercice des activités décrites dans le paragraphe 2.1.1 Modèle d'affaires, le Groupe GEG produit, fournit et distribue de l'énergie :

<i>Activités</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>2025</i>
Production	• Puissance installée (MW)	171
	• Puissance installée renouvelable (MW)	159
	• Capacité de production annuelle électrique (GWh) ^a	347
	• Capacité de production annuelle biogaz (GWh)	22
Fourniture	• Fourniture annuelle électrique (GWh)	1 410
	dont électricité avec Garantie d'Origine (GWh)	298⁹
	• Fourniture annuelle gaz (GWh)	725
	dont biogaz (GWh)	42⁹
	• Obligations CEE (GWh)	2241
	• CEE (GWh)	3455
Distribution (GreenAlp)	• Transit électricité (GWh)	974
	• Transit gaz (GWh)	481
Mobilité durable	• Tonnage GNC GEG (tonnes)	3 943
	dont % bio GNC GEG	42%
	• Tonnage GNC GNV Alpes (GWh)	2 727
	dont % bio GNC GNV Alpes	33%
	• Energie électrique fournie via les bornes de recharge (kWh)	110 768

5.1.3. Emissions brutes de gaz à effet de serre [B3] [C2]

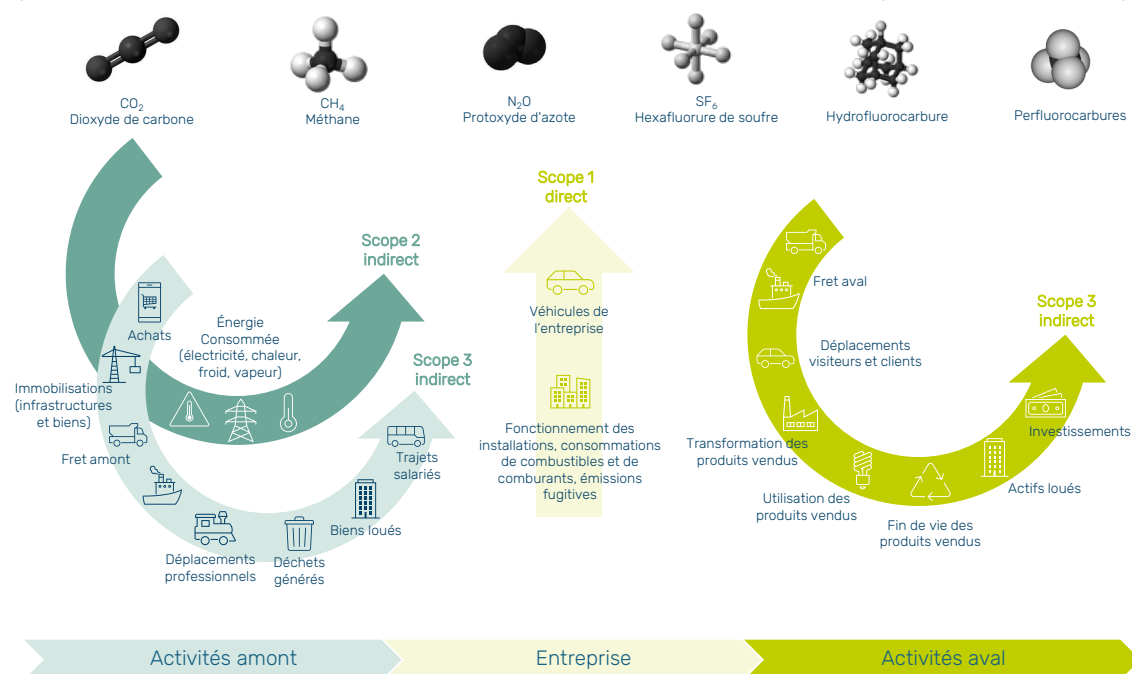
Depuis 2023, le Groupe GEG met régulièrement à jour son bilan GES (Gaz à Effet de Serre).

^a Productible calculé annuel au prorata des participations du Groupe GEG sur les différents ouvrages de production

⁹ Les garanties d'origine étant valables pendant un an après la fin de la période de production à laquelle elles s'appliquent, le chiffre communiqué est celui de l'exercice précédent, en attente de la publication officielle au registre national des Garanties d'Origine géré par EEX les certificats d'énergie renouvelable

Le Bilan GES du Groupe porte sur les scopes 1, 2 et 3 en privilégiant l'utilisation de grandeurs physiques et en utilisant un découpage permettant d'identifier les principaux postes d'émission. Le découpage permet d'attribuer les émissions de GES en fonction de l'organisation opérationnelle du Groupe GEG pour faciliter la prise de conscience et la mise en action.

Infographie illustrant les sources d'émission de GES des différents scopes selon le GHG protocol



En 2025, le bilan GES a permis d'approfondir les résultats des évaluations précédentes, en fournissant une analyse plus détaillée et précise des émissions de Gaz à Effet de Serre.

Scope	Poste (GHG Protocol)	Emissions (tCO ₂ eq) « Location based » ¹⁰	EMISSIONS (tCO ₂ eq) « Market based » ¹¹
1	Sources fixes de combustion	295	295
1	Sources mobiles de combustion	349	349
1	Emissions fugitives Emissions fugitives	575	575
1	Changement d'usage des sols	-	-
2	Consommation d'électricité	1 228	733
3	3.1 - Achats de biens et services	117 418	89 208
3	3.2 - Biens immobilisés	225	225
3	3.3 - Amont de l'énergie	508	623
3	3.4 - Transport et distribution amont	50	50
3	3.5 - Déchets générés	86	86
3	3.6 - Déplacements professionnels	3	2
3	3.7 - Déplacements domicile-travail	266	266
3	3.11 - Utilisation des produits vendus	147 252	129 853
Total (tCO₂eq)		268 255	222 265

¹⁰ Location-based : approche basée sur le facteur d'émission moyen du mix énergétique français

¹¹ Market-based : approche basée sur le facteur d'émission de l'énergie achetée, permettant de valoriser les contrats d'énergie verte ou les certificats d'énergie renouvelable

L'intensité de GES du groupe GEG est ainsi obtenue en divisant les « émissions brutes de gaz à effet de serre » (GES) des scopes 1 et 2 basées sur la localisation (location based) en tonnes équivalent CO₂ par le « chiffre d'affaires » en millions d'euros s'établissant à 6,32 tCO₂eq/M€.

5.1.4. Cibles de réduction des émissions de GES et transition climatique [C3]

Au-delà de la simple mesure, l'un des objectifs clés du calcul des émissions de GES est de déterminer une trajectoire de décarbonation en définissant des objectifs de réduction des émissions de GES à moyen et long terme et en identifiant les actions à mener pour parvenir à l'atteinte de ces objectifs. L'impact carbone de la mise en place des actions a été systématiquement chiffré afin de garantir l'atteinte des objectifs.

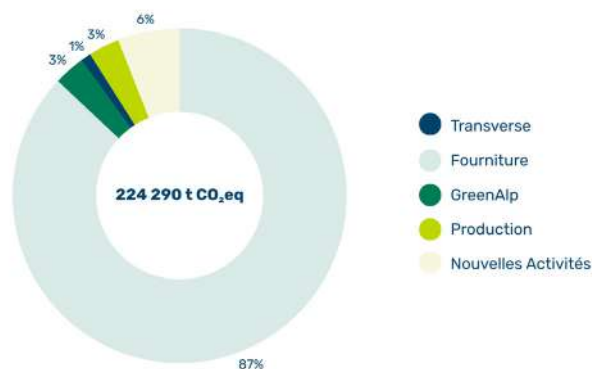
La trajectoire de décarbonation du Groupe a été élaborée sur la base de la Stratégie National Bas Carbone (SNBC 3), en collaboration avec les différentes directions et unités opérationnelles du groupe, afin de s'assurer que les objectifs soient à la fois réalistes et pragmatiques en prenant en compte les spécificités et les contraintes de chaque entité, mais aussi ambitieux et alignés avec les meilleures pratiques du secteur.

Le tableau ci-dessous reprend :

- Les valeurs des émissions calculées pour l'année de référence (2023)
- Les valeurs des émissions dans l'hypothèse d'une trajectoire « Business as usual » qui représentent les émissions projetées à horizon 2030 dans la mesure où le Groupe ne mettrait en place aucun plan d'actions de décarbonation.
- Les valeurs des émissions avec la mise en place d'un plan d'actions de décarbonation pour lesquelles les objectifs ont été définis et calculés en intensité, c'est-à-dire que leurs valeurs en absolu dépendent des projections de croissance du Groupe GEG à horizon 2030.

<i>Emissions (tCO₂eq) « market based »</i>	<i>2023 (année de référence)</i>	<i>2030 (« Business as usual »)</i>	<i>2030 (cible)</i>
Scope 1	1 037	1 308	357
Scope 2	1 252	1 290	875
Scope 3	222 001	435 822	346 502
Total émissions (tCO ₂ eq) « market based »	224 290	438 420	347 734

Répartition de l'empreinte carbone 2023 du Groupe GEG par activité en Market Based (tCO₂eq)



Le plan d'actions du groupe GEG permet ainsi une baisse d'émissions de 21 % par rapport à une trajectoire « Business As Usual ».

5.1.5. Plan de transition [C3]

A partir des émissions 2023, des perspectives de croissances du Groupe à Horizon 2030 et des objectifs fixés sur la base de la Stratégie National Bas Carbone (SNBC 3), le Groupe GEG a établi un plan de transition en accord avec la trajectoire de décarbonation.

Compte-tenu des activités du Groupe (2.1.1 Modèle d'affaires) et de la prise en compte du Scope 3 complet incluant l'ensemble de la chaîne de valeur amont et aval du Groupe (2.1.2 Chaîne de valeur), les émissions sont réparties inégalement selon les activités. Le Groupe GEG a fait le choix de concentrer ses efforts sur les postes les plus émetteurs tout en veillant à ce que l'ensemble des activités de Groupe GEG contribue à la trajectoire pour amorcer une forte mobilisation interne

Le plan de transition, structuré et ambitieux, qui s'appuie sur des leviers identifiés pour chaque poste, est intégré dans le projet stratégique d'entreprise "Ascension 2030".

Les principaux leviers identifiés sont décrits ci-dessous pour chaque activité du Groupe GEG :

Production d'énergies renouvelables – *Environ 3 % des émissions du Groupe*

Les principales émissions sont des émissions du « scope 3 amont » associées à la construction et l'exploitation des centrales de production. Elles sont de ce fait étroitement liées au rythme de la construction de nouvelles centrales de production d'énergie renouvelables. Les principaux leviers identifiés sont les suivants :

- Décarbonation des chantiers de construction (réflexions sur le sourcing de matériaux bas carbone, panneaux photovoltaïques bas-carbone, selon disponibilité du marché)
- Optimisation des achats de biens et services
- Réduction des émissions fugitives de méthane associées aux unités de production de biométhane (scope 1)

Fourniture d'électricité et de gaz – *87 % de l'empreinte du Groupe*

Les principales émissions de l'activité de fourniture sont liées au scope 3 aval (combustion du gaz fourni par les clients du Groupe GEG) et au scope 3 amont (associées à la production d'électricité ou de gaz). Elles sont directement liées au volume de gaz et d'électricité fourni par le Groupe GEG. L'enjeu pour le Groupe est de diminuer l'intensité carbone de l'énergie vendue en :

- Valoriser auprès de ses Clients l'approvisionnement en énergie bas carbone
- Augmenter la part d'électricité couverte par des contrats bas-carbone avec Garanties d'Origine (40% contre ~20 % en 2023, année de référence)
- Augmenter la part de biométhane dans les achats de gaz (15% contre ~5 % en 2023, année de référence)

Distribution électricité & gaz (GreenAlp) – *~3 % des émissions du Groupe*

Les principales émissions sont des émissions du scope 3 amont associées à la construction et l'exploitation des réseaux de distribution, du scope 2 (énergie nécessaire à couvrir les pertes en lignes du réseau électrique) et des émissions du scope 1 (émissions fugitives de méthane ou d'hexafluorure de soufre). Pour l'activité de distribution, les principaux leviers sont les suivants :

- Décarbonation des chantiers de construction (chantiers « tout électrique », réflexions sur le sourcing de matériaux bas carbone et le réemploi des terres excavées)
- Couverture des pertes électriques par de l'électricité décarbonée
- Réduction des émissions d'hexafluorure de soufre présent dans certains équipements électriques (remplacement du matériel, maintenance) et de méthane (programme de détection et de réduction des fuites)

Mobilité durable ~6 % des émissions du Groupe

Les principales émissions de l'activité sont issues du scope 3 amont et aval associées à la production du gaz et à sa combustion dans les véhicules de Clients. Le principal levier consiste à augmenter la part de BioGNC dans l'approvisionnement en renforçant le sourcing de BioGNC et en valorisant auprès des Clients l'approvisionnement en énergie bas carbone.

Activités transverses (achats, informatique, déplacements, bâtiments...)

Les principales émissions associées à toutes les activités transverses, supports des métiers du Groupe contribuent au reste des émissions au travers des achats, des déplacements et du fonctionnement des bâtiments. Les principaux leviers de décarbonation identifiés sont les suivants :

- Mise en œuvre du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables
- Numérique responsable : allongement de la durée de vie du matériel, sélection de solutions bas-carbone
- Mobilité & déplacements : réduction des trajets en voiture, flotte de vélos, plan de mobilité, politique déplacements, poursuite du renouvellement de la flotte de véhicules par véhicules moins émissifs
- Bâtiments : plan de sobriété et schéma directeur efficacité énergétique



5.1.6. Risques climatiques [C4]

Conscient de sa contribution à l'atténuation du changement climatique (éviter l'ingérable), le Groupe GEG doit également s'adapter à celui-ci (gérer l'inévitable) afin de préserver la pérennité de ses activités.

Les aléas climatiques sont des événements météorologiques ou climatiques extrêmes qui peuvent perturber les systèmes naturels et humains. Ils sont caractérisés selon leur probabilité d'occurrence et leur intensité. Le Groupe GEG a évalué sa sensibilité aux aléas climatiques pour chacun de ses processus.

Dans le cadre de la mise à jour du PCAEM Grenoble Alpes Métropole, le Groupe GEG a réalisé un premier état des lieux des risques climatiques futurs pour ses infrastructures énergétiques. Cet état des lieux a été établi conformément à la Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC) 2050, cadre élaboré par la France pour guider l'adaptation aux effets du changement climatique.

Les évolutions tendancielles ont été étudiées, tout comme les événements extrêmes et leurs conséquences physiques associées dans le cadre du diagnostic de risque de Grenoble Alpes Métropole.

Températures moyennes	Précipitations moyennes	Enneigement	Diminution du gel	Chaleurs extrêmes	Précipitations extrêmes et inondations	Sécheresse	Retrait-gonflement des argiles	Feux de forêts	Aléas gravitaires	Tempêtes et vents violents
										
Aléa faible	Aléa faible	Aléa moyen	Aléa faible	Aléa moyen	Aléa élevé	Aléa moyen	Aléa faible	Aléa faible	Aléa moyen	Aléa faible

Le Groupe GEG a d'ores et déjà pris un certain nombre de dispositions pour lutter contre les effets du changement climatique :

- Mesures techniques et organisationnelles pour la protection des salariés vis-à-vis du risque climatique (en lien notamment avec les canicules : décalage horaires de travail, mise à disposition d'eau, protections solaires, climatisation)
- Mesures techniques permettant de garantir la résilience des infrastructures (exploitation des données de comptage communiquant, enfouissement des lignes électriques aériennes, renforcement des postes soumis au risque inondation, instrumentation des ouvrages afin de détecter et anticiper les risques, résorption du réseau gaz en fonte ductile sensible au retrait-gonflement des argiles, campagnes de détection de fuites sur les réseaux gaz, développement des énergies renouvelables afin de contribuer à la résilience de l'alimentation électrique des territoires, schéma directeur pour l'amélioration énergétique et thermique des bâtiments du Groupe GEG ...)
- Gestion des situations de crise : exercices thématiques réalisés périodiquement en fonction d'aléas (inondation, tempête, ...), définition d'un Plan de Continuité et de Reprise d'Activité

À la suite de l'analyse de ses enjeux de durabilité (4.1.2. Enjeu adaptation au changement climatique), la thématique de l'adaptation au changement climatique est apparue comme prioritaire. Le Groupe GEG a décidé en conséquence d'approfondir cette démarche afin de mieux connaître et anticiper les risques associés au changement climatique.

5.2. Pollution de l'air, de l'eau et des sols [B4]

Bien que les enjeux liés à la pollution de l'air, de l'eau et des sols ne soient pas significatifs pour le Groupe GEG (cf. 3.5 Analyse des enjeux de durabilité), les questions de pollution sont pleinement intégrées et prises en compte dans les politiques du Groupe et leur déclinaison opérationnelle.

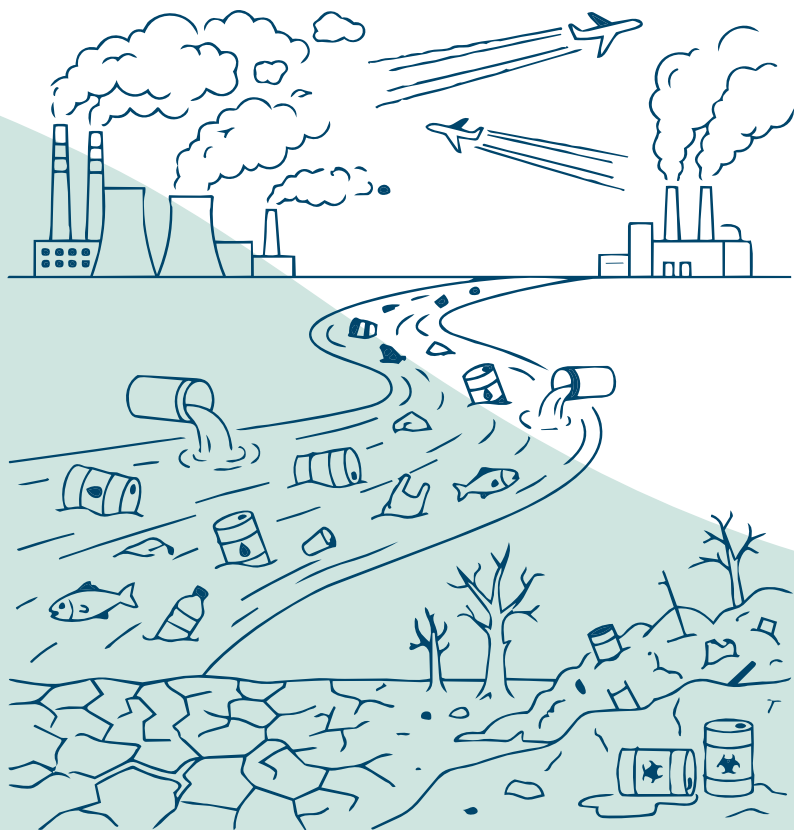
Dans le cadre de la VSME [B4], le Groupe GEG n'est soumis à aucune obligation de déclarer aux autorités ses émissions de polluants en vertu de la législation ou d'autres réglementations nationales.

Les principales pollutions identifiées dans le cadre de l'analyse de ses enjeux de durabilité sont liées :

- Aux déplacements professionnels. Dans ce cadre, le Groupe GEG réduit ses émissions de polluants dans l'air en renouvelant son parc de véhicules avec des véhicules plus propres (véhicules électriques, véhicules BioGNC compatibles avec les Zones à Faibles Emissions - ZFE), en mettant à disposition une flotte de vélos et de VAE (Vélos à Assistance Electrique) à ses salariés, en privilégiant les transports en commun pour les déplacements professionnels et en proposant à ses salariés un plan de mobilité ambitieux, au-delà des exigences réglementaires.
- Aux pollutions accidentelles des sols et de l'eau qui pourraient survenir dans le cadre de la conduite de ses activités (chantiers de construction, fonctionnement, exploitation et maintenance des ouvrages et infrastructures). Une attention particulière est portée aux mesures de prévention de ces pollutions (bacs de rétention, prise en compte de l'environnement immédiat, conditions de stockage...). Des exercices de gestion de crise incluant des scénarios de pollution accidentelle sont régulièrement organisés afin d'accroître la capacité du Groupe GEG à répondre à toutes situations d'urgence.

Afin de limiter les impacts sur l'eau, le Groupe GEG veille à ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur ses sites pour l'entretien de ses espaces verts et limite l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien des locaux.

Un projet de désimperméabilisation des sols de l'un des principaux sites du Groupe GEG est prévu en 2026 afin de contribuer à la restauration du cycle de l'eau et à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.



5.3. Biodiversité [B5]

La réalisation de projets tels que la construction et l'exploitation d'ouvrages de production peut être à l'origine d'impacts dégradant la qualité environnementale.

Par exemple, la création d'une infrastructure peut nécessiter des terrassements, une artificialisation des sols, une destruction de certains écosystèmes, une fragmentation de certains corridors écologiques, une dégradation de la qualité de l'air, une augmentation des nuisances sonores à proximité, etc.

La séquence « éviter, réduire, compenser » a pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits. Elle dépasse la seule prise en compte de la biodiversité, pour englober l'ensemble des thématiques de l'environnement (air, bruit, eau, sol, santé des populations...).

Le groupe GEG a mis en place un système de suivi de conformité environnementale pour chaque nouveau projet d'énergies renouvelables. Cette démarche s'appuie notamment sur les exigences réglementaires issues du Code de l'Environnement pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et les Installations, Ouvrages, Travaux et Activités (IOTA). Elle a pour objectif de garantir le respect de la réglementation et des engagements pris sur chaque projet en matière de biodiversité et de préservation des écosystèmes.

Un suivi périodique des données environnementales est effectué pour assurer une surveillance continue.

Au-delà des exigences réglementaires, le Groupe GEG prend des initiatives pour la préservation des écosystèmes sur les sites (études d'impact, utilisation de friches industrielles pour la réalisation de nouveaux ouvrages, passes à poissons et dispositifs de dévalaison sur les cours d'eau où sont installées les centrales hydroélectriques, protection des tufières présentes le long des cours d'eau, lutte contre les espèces invasives, restauration des habitats, mise en place d'effaroucheurs à proximité des éoliennes, éco pâturage sous les panneaux des centrales photovoltaïques, suivis écologiques des populations, etc.). Des actions de sensibilisation des acteurs locaux sont également menées. Elles incluent par exemple l'installation de panneaux pédagogiques, l'organisation d'événements de sensibilisation lors des inaugurations et la collaboration avec des écoles locales. L'objectif est d'informer le public et d'impliquer activement les parties prenantes dans la démarche environnementale de l'entreprise.

Afin de préserver la biodiversité, le Groupe GEG veille à ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur ses sites pour l'entretien de ses espaces verts. Par ailleurs, le Groupe GEG a mis en place une mare, des ruches et des nichoirs sur l'un de ses sites.

Nombre et superficie des sites du Groupe GEG situés à l'intérieur ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité

Donnée non disponible

5.4. Eau [B6] – [C6]

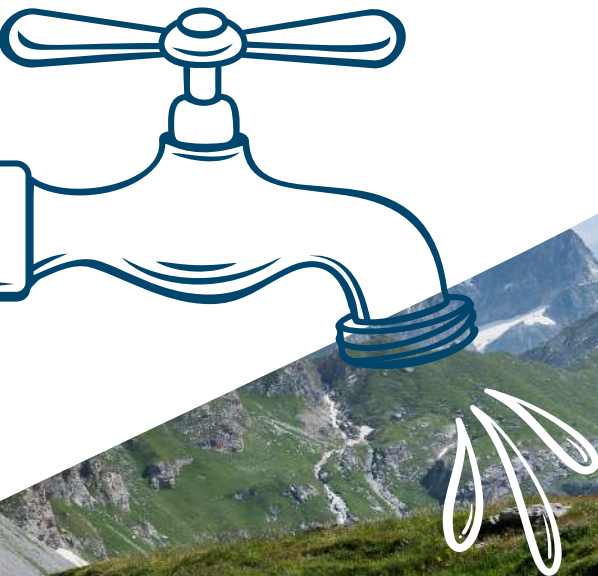
À l'exception de l'eau utilisée dans le cadre du fonctionnement des centrales hydroélectriques du Groupe, les activités du Groupe GEG ne nécessitent pas d'eau dans leurs process. Les prélèvements¹² d'eau du Groupe GEG sont donc limitées à des usages de type tertiaire (eau à usage de boisson ou de restauration, fonctionnement des sanitaires, nettoyage, arrosage...) : 4 624 m³.

L'ensemble des centrales de production hydroélectrique du Groupe GEG sont des ouvrages dits « au fil de l'eau », qui turbinent une partie du débit des cours d'eau en continu pour produire de l'électricité. L'eau prélevée nécessaire au fonctionnement des centrales hydroélectriques, est intégralement rejetée dans son milieu naturel sans aucune modification physico-chimique en aval des ouvrages de production. Les principaux impacts sur l'eau sont la réduction des débits, la modification du régime hydrologique, et le ralentissement du transit sédimentaire.

Les centrales de production hydroélectrique du Groupe GEG bénéficient d'une autorisation d'exploiter au titre du livre V du code de l'énergie, comprise dans l'autorisation environnementale délivrée par les préfets selon la nomenclature loi sur l'eau dite « IOTA » (Installations, Ouvrages, Travaux et Activités soumises à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau).

Les prélèvements annuels correspondent à 2 213 000 000 m³ (valeur estimée) pour 82 460 000 kWh d'énergie renouvelable produits.

Le groupe GEG ne prélève pas d'eau sur des sites qui se situent dans des zones exposées à un stress hydrique élevé.



Centrale hydroélectrique Glières - Pralognan



¹² Selon le référentiel VSME : « La consommation d'eau correspond à la quantité d'eau introduite dans les installations de l'entreprise et qui n'est pas rejetée dans le milieu aquatique ni transférée à un tiers. »

5.5. Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets [B7]

Le Groupe GEG a décidé de déployer un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) sur l'ensemble de sa chaîne de valeur avec ses partenaires, fournisseurs et prestataires.

À travers ce SPASER, le Groupe GEG souhaite renforcer son impact sur des thématiques allant de la lutte contre le changement climatique à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles en passant par le soutien du tissu économique local, l'inclusion et la lutte contre les discriminations.

Le Groupe GEG applique les principes de l'économie circulaire dans le sourcing de ses achats et prend en compte le cycle de vie des matériaux et les impacts socio-environnementaux (clauses et variantes environnementales ou sociales), cherche à prolonger la durée de vie des biens (matériel informatique, mobiliers et fournitures de bureau) et à réduire les déchets.

Depuis de nombreuses années, le Groupe GEG a mis en place une politique de tri et de gestion des déchets. Le groupe GEG cherche à aller plus loin afin de valoriser le réemploi et le recyclage de ses déchets en prévoyant dans ses marchés des clauses d'exécution intégrant le recyclage ou la réutilisation des déchets.

Le tableau ci-dessous présente la production annuelle de déchets, ventilée par type (déchets dangereux et déchets non dangereux) et par mode de traitement (recyclage ou non) :

Type de déchets	Quantités en tonnes
Déchets dangereux	51,7
Déchets dangereux divers	8,1
Dont Non Recyclé	17,8
Dont Recyclé	0,3
Transformateurs (partie dangereuse)	33,5
Dont Non Recyclé	33,5
Déchets non dangereux	123,2
Déchets non dangereux divers	59,8
Dont Non Recyclé	48,6
Dont Recyclé	11,2
DEEE	16,8
Dont Non Recyclé	9,4
Dont Recyclé	7,4
Ferraille mélangée	33,3
Dont Recyclé	33,3
Papier / Cartons	13,5
Dont Recyclé	13,5
Total général	174,9
Dont Non Recyclé	109,4
Dont Recyclé	65,6

6. INDICATEURS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

6.1. Effectifs [B8]

Les effectifs du Groupe GEG sont répartis au sein de trois entités juridiques : GEG (Direction Générale, Direction Administrative et Financière, Direction Commerciale, Direction Production, Direction Ressources Humaines et Fonctions Supports, Direction Transformation et Services Numériques, Direction Nouvelles Activités et Relations externes), GreenAlp (Gestionnaire de Réseau de Distribution) et GEG Développement (Commercialisation).

Les effectifs sont composés de salariés en contrat de travail de droit français. Les chiffres relatifs aux effectifs de ce présent rapport sont exprimés en « effectifs fin de période ».

Les effectifs mentionnés dans les paragraphes suivants du présent rapport n'incluent pas le personnel mis à disposition dans le cadre d'un contrat conclu entre les sociétés du Groupe GEG et une entreprise de travail temporaire (intérimaires). Les données relatives au travail temporaires figurent au paragraphe 6.4 Travailleurs indépendants et travailleurs temporaires [C5].

6.2. Répartition des effectifs selon le type de contrat [B8]

Type de contrat	GEG	GreenAlp	GEG Développement	TOTAL GROUPE GEG
Contrat de travail à durée indéterminée	250	208	13	471
Contrats de travail à durée déterminée	0	0	0	0
Nombre total de salariés	250	208	13	471

Le taux de rotation du personnel est établi à 6,21 % (nombre de salariés ayant quitté le Groupe GEG au cours de l'année tous types de contrats confondus / nombre moyen de salariés sur l'année) x 100

6.3. Répartition des effectifs selon le genre [B8] et ratio hommes/femmes au niveau de l'encadrement [C5]

Genre	GEG	GreenAlp	GEG Développement	TOTAL GROUPE GEG
Hommes	109	176	11	296
Femmes	141	32	2	175
TOTAL	250	208	13	471

Le ratio femmes/hommes au niveau du Comité de coordination Groupe (organe de décision du Groupe GEG) est établi à 0,33.

L'index « Egalité Femmes-Hommes » issu de la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018, permet d'évaluer les entreprises sur plusieurs critères. Le Groupe GEG affiche une note globale autour de 90/100 à l'index égalité femmes-hommes, témoignant de son engagement en la matière.

Ce score reflète les actions menées depuis plusieurs années par l'entreprise en matière d'égalité professionnelle aussi bien en matière de rémunération, d'égalité des chances dans les parcours professionnels que dans la mixité

¹³ Dans le cadre du référentiel VSME, le niveau de la direction est considéré comme le niveau en dessous du conseil d'administration.

des métiers et la représentativité au niveau de l'encadrement. Le Groupe GEG a à cœur de maintenir son niveau d'ambition pour garantir l'égalité, l'inclusion et la mixité de ses collaborateurs.

6.4. Travailleurs indépendants et travailleurs temporaires [C5]

Nombre de travailleurs indépendants sans personnel qui travaillent exclusivement pour l'entreprise

Non communiqué

Nombre travailleurs temporaires intérimaires (ETP)

49,14¹⁴

(GEG : 35,03, GreenAlp : 14,11
et GEG Développement : 0)

Agence GEG - Place Vaucanson à Grenoble



¹⁴ Les alternants du Groupe GEG sont sous le statut de travailleur intérimaire.

6.5. Santé et sécurité [B9]

La sécurité est l'une des priorités du Groupe GEG. Elle est intégrée au quotidien dans les décisions et actions des salariés du Groupe GEG. Les axes de travail du Groupe en matière de sécurité sont les suivants :

- La priorité à la sécurité : aucune décision ne peut être prise au détriment de la sécurité des salariés
- L'implication à tous les niveaux dans le programme d'amélioration de la sécurité
- L'accueil des nouveaux, la formation et la sensibilisation des collaborateurs
- L'analyse des risques par l'encadrement en amont des activités
- La préparation des activités et des chantiers en intégrant les contraintes de sécurité dès la conception
- L'adaptation des moyens et l'adéquation des compétences
- L'analyse des risques au poste : chacun peut rétablir une situation ou alerter sa hiérarchie. En cas de danger grave et imminent, un droit de retrait peut être exercé
- Le respect des procédures et instructions
- La remontée et le traitement des informations (accidents, presque-accidents et incidents),
- La vigilance nécessaire lors de tous les déplacements
- Le dialogue et les échanges avec les salariés et les représentants du personnel.
- La culture de vigilance partagée

Les résultats sécurité sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Pour le personnel permanent

Nombre d'accidents du travail au cours de l'année	14 (7 avec arrêt et 7 sans arrêt)
Nombre d'heures travaillées au cours de l'année	555 490
Taux d'accident pour 200 000 heures travaillées ¹⁵	5,04

Pour le personnel temporaire intérimaire

Nombre d'accidents du travail au cours de l'année	2
Nombre d'heures travaillées au cours de l'année	Non communiqué
Taux d'accident pour 200 000 heures travaillées	Non communiqué



¹⁵ Note : le taux d'accident est exprimé en conformité avec les exigences de la VSME pour 200 000 heures travaillées. En France, le taux de fréquence généralement utilisé par les entreprises est exprimé pour 1 000 000 heures travaillées.

6.6. Rémunération, négociation collective [B10]

L'ensemble des salariés du Groupe GEG perçoit une rémunération annuelle supérieure au salaire minimal applicable en France. Tous les salariés sont couverts :

- Soit par les dispositions applicables à la branche des IEG (Industries Electriques et Gazières) qui établit les rémunérations en fonction d'un Groupe fonctionnel (nature de l'emploi occupé), d'un niveau de rémunération (fonction de l'expérience et des résultats individuels) et d'un échelon d'ancienneté,
- Soit par la Convention collective nationale du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire.

L'écart de rémunération entre salariés féminins et masculins se porte à : +15.25 % pour GEG (en faveur des hommes), -5.13% pour GreenAlp (en faveur des femmes) et +10.43% pour GEG Développement (en faveur des hommes).

NB : L'écart de rémunération est calculé selon la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Rémunération horaire brute moyenne des salariés hommes} - \text{Rémunération horaire brute moyenne des femmes}}{\text{Rémunération horaire brute moyenne des salariés hommes}} \times 100$$



6.7. Formations [B10]

Dans un contexte de transformations rapides – évolutions réglementaires, innovations technologiques, mutations économiques – la capacité d’adaptation des salariés constitue un enjeu majeur pour le Groupe GEG. Les parcours professionnels sont par ailleurs toujours plus variés et les métiers évoluent. Chaque salarié est susceptible de connaître plusieurs étapes professionnelles au cours de sa carrière.

La formation professionnelle, la professionnalisation et le développement des compétences jouent un rôle essentiel dans la préparation de l’avenir, tant pour les salariés que pour le Groupe GEG :

- En permettant aux collaborateurs et collaboratrices du Groupe d’acquérir de nouvelles compétences, d’actualiser leurs connaissances, de renforcer leur employabilité et d’élaborer des projets professionnels solides,
- En garantissant au Groupe la disponibilité, au moment opportun, des compétences requises et la capacité à accompagner les transformations et les transitions professionnelles (y-compris lorsque des requalifications, des évolutions ou des changements de métier sont nécessaires).

Le plan de développement des compétences est établi chaque année en cohérence avec les orientations stratégiques du Groupe GEG et contribue à :

- Consolider, perfectionner et professionnaliser les salariés dans leur domaine de compétence
- Faire évoluer les compétences des salariés en phase avec l’évolution des métiers et les besoins des clients
- Permettre à chacun de se développer pleinement dans un projet professionnel validé par son management et la Direction des Ressources Humaines.

En 2025, plus de 12 000 heures de formation ont été dispensées aux collaborateurs du Groupe GEG. Le taux d’accès à la formation atteint 90 %, témoignant d’un fort engagement en matière de développement des compétences. Cet investissement représente 4,1 % de la masse salariale.

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen d’heures de formation par an et par salarié en fonction du genre (hors personnel intérimaire pour lequel la formation est assurée par l’entreprise de travail temporaire).

<i>Nombre moyen d'heures de formation</i>	<i>GEG</i>	<i>GreenAlp</i>	<i>GEG Développement</i>	<i>TOTAL GROUPE GEG</i>
Hommes	22	29,3	8	25,7
Femmes	18,20	16,7	7,3	17,8

Le groupe GEG s’est doté d’un accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) : démarche proactive de gestion des compétences des salariés pour répondre aux attentes du marché du travail. L’accord GEPP du groupe GEG anticipe les besoins en compétences et en emploi, notamment face aux transformations du Groupe et aux départs en retraite. Il a pour objectif d’assurer une transition fluide et de développer de nouvelles compétences par la formation ou le recrutement.

6.8. Politique alternance [B10]

La politique d'alternance au sein du Groupe GEG répond à son engagement en faveur du développement des compétences et de la transmission des savoirs et des savoir-faire. Il s'agit d'un véritable levier pour préparer l'avenir, en permettant de former les talents de demain et d'accompagner les évolutions des métiers, notamment ceux en tension. En tant qu'entreprise locale et engagée sur son territoire, le Groupe GEG contribue ainsi activement à l'insertion des jeunes et des publics éloignés de l'emploi. En collaborant avec les établissements de formation du territoire, le groupe GEG participe également à renforcer les passerelles entre école et entreprise en offrant des opportunités concrètes d'emploi et de montée en compétences.

Chaque année, le Groupe GEG propose des opportunités d'alternance (42 alternants en 2025, soit 9,4% pour le Groupe GEG) et de stage (57 stages) dans une grande variété de domaines et favorise ainsi la diversité des profils au sein des métiers de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie.

Le groupe GEG a par ailleurs activement contribué au lancement du projet Connect, lauréat de France 2030, aux côtés de sa filiale GreenAlp et de plusieurs partenaires. Engagé dans la transition énergétique et la formation aux métiers de demain, le groupe participe à la conception de modules innovants destinés à former les techniciens du futur sur des thématiques clés : smart-grids, autoconsommation, Installations de Recharge de Véhicules Électriques, flexibilité énergétique, etc. À travers le projet Connect, GreenAlp affirme son rôle de gestionnaire de réseau engagé pour la neutralité carbone, la sécurité des réseaux et l'équité dans l'accès à l'énergie. Ce projet marque une étape décisive dans l'évolution des compétences et des métiers de l'énergie.

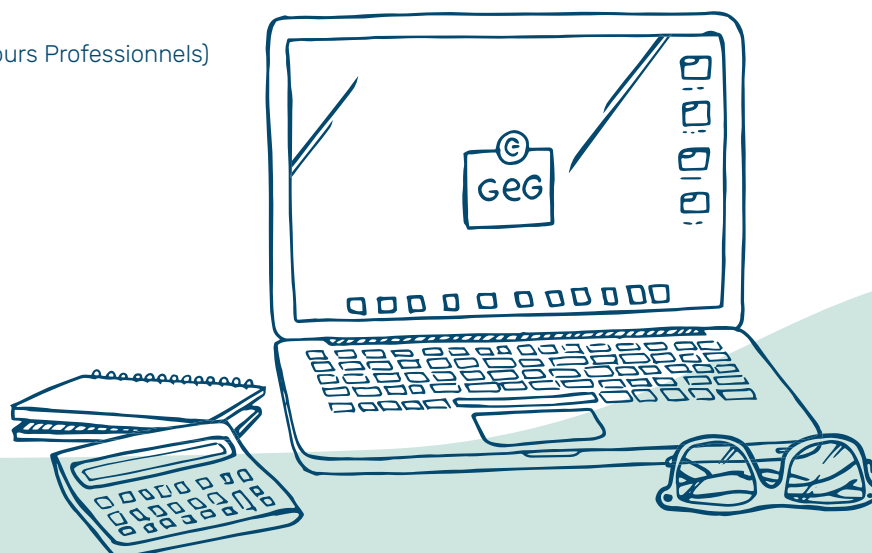
6.9. Politiques et procédures en matière de droit de l'homme [C6]

Le Groupe GEG dispose d'un dispositif de traitement des plaintes pour son personnel et de protection des lanceurs d'alerte dans son règlement intérieur. Le Groupe GEG place le respect de la législation et des Droits de l'Homme au plus haut niveau de ses préoccupations. Les valeurs du Groupe GEG « Responsable et solidaire » rappelées dans la politique du groupe et dans son projet stratégique d'entreprise Ascension 2030 couvrent naturellement :

- le travail des enfants
- le travail forcé
- la traite des êtres humains
- la lutte contre toute forme de discrimination
- la prévention des accidents (Politique Prévention Sécurité)

Le Groupe GEG s'est par ailleurs doté d'un certain nombre d'accords d'entreprise :

- Accord Aménagement, Organisation et Réduction du Temps de Travail
- Accords d'intéressement et de participation
- Accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)
- Accord compte épargne temps
- Accord télétravail
- Accord égalité professionnelle
- Accord plan de mobilité durable



7. INDICATEURS DE GOUVERNANCE

Le Groupe GEG est organisé autour d'une Direction Générale à laquelle sont rattachées 6 Directions, la société GreenAlp et des entités transverses :

- 3 Directions opérationnelles : Direction commerciale, Direction Nouvelles Activités et Relations externes, Direction production
- 3 Directions transverses : Direction administrative et financière, Direction Ressources humaines & Fonctions supports, et Direction Transformation et Services Numériques
- GreenAlp (Gestionnaire de Réseaux de Distribution)
- 3 entités transverses : Communication, RSE & Développement Durable, Systèmes de Management

Le Comité de Coordination Groupe est l'instance de définition des orientations politiques et stratégiques de l'entreprise. Il s'assure de la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réalisation des missions de l'entreprise et à la satisfaction clients, et arbitre en tant que de besoin. Il impulse et conduit les transformations de l'entreprise de façon à contribuer à son amélioration permanente.

Le management de GEG fonctionne à plusieurs niveaux :

- Le Comité de Coordination Groupe
- Les Directeurs / Directrices
- Les Responsables de Département
- Le cas échéant, les Responsables de Section et/ou d'Entité

7.1. Condamnations et amendes pour corruption et pots de vin [B11]

L'éthique est au cœur des préoccupations du Groupe GEG. La Formalisation et le déploiement d'une Charte éthique fait d'ailleurs partie de la feuille de route RSE du Groupe GEG (cf. paragraphe 4.9.2 Enjeu conduite des affaires, éthique et conformité).

Aucune condamnation ou amende pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption n'a été prononcée pendant la période de reporting.

7.2. Chiffre d'affaires de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'Union [C8]

Le Groupe GEG réalise un chiffre d'affaires de 76 207 468 € pour ses activités de commercialisation et de distribution de gaz naturel, ce qui représente 19,7 % de son chiffre d'affaires sur la période de reporting.

En dehors des activités précitées, le Groupe GEG n'exerce pas dans les autres secteurs listés dans le référentiel VSME (armes, tabac, produits chimiques).

De plus, le Groupe GEG n'est exclu d'aucun référentiel de l'Union Européenne aligné sur l'Accord de Paris.

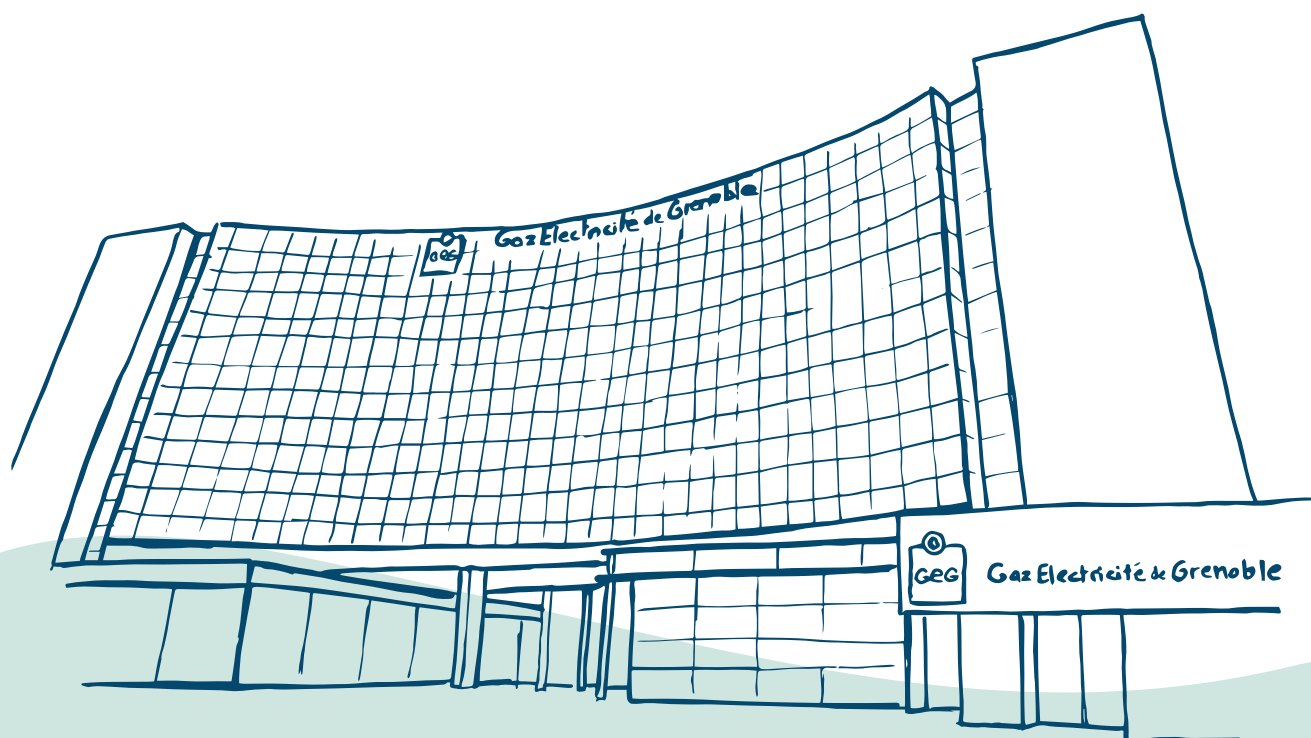
Conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission, les entreprises exclues des indices de référence « accord de Paris » de l'Union sont les suivantes :

- les entreprises qui tirent au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- les entreprises qui tirent au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- les entreprises qui tirent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;

- les entreprises qui tirent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires d'activités de production d'électricité présentant une intensité d'émission de GES supérieure à 100 g CO₂eq/kWh.

7.3. Mixité au sein de l'organe de gouvernance [C9]

En 2025, le Conseil d'Administration du Groupe GEG était constitué de 2 femmes et 14 hommes. Le ratio de mixité associé était donc de 14%.



SIGLES, ACRONYMES ET DÉFINITIONS

84

<i>Terme</i>	<i>Définition</i>
ACV	Analyse du Cycle de Vie
APE	Activité Principale Exercée
BioGNC	Gaz Naturel Comprimé issu de biométhane
BT	Basse Tension - inférieure à 1000 volts en courant alternatif
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CEC	Convention des Entreprises pour le Climat
CEE	Certificats d'Économies d'Énergie
CH ₄	Méthane, principal composant du gaz naturel
CO ₂	Dioxyde de Carbone
CSE	Comité Social et Economique
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive
CSSCT	Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
EFRAG	European Financial Reporting Advisory Group
ELD	Entreprise Locale de Distribution
ERC	Eviter Réduire Compenser
ESG	Environnemental, Social et Gouvernance
ETI	Entreprise de Taille Intermédiaire
ETP	Equivalent Temps Plein
EUID	European Unique Identifier
GEG	Gaz Électricité de Grenoble
GEPP	Gestion des Emplois et Parcours Professionnels
GES	Gaz à Effet de Serre
GHG protocol	Greenhouse Gas Protocol - Protocole de calcul des émissions de gaz à effet de serre
GNC	Gaz Naturel Comprimé
GO	Garanties d'Origine
GWh	Gigawattheure – unité d'énergie représentant un milliard de wattheures
HTA	Haute Tension A - supérieure à 1000 volts en courant alternatif
HTB	Haute Tension B - supérieure à 50 000 volts en courant alternatif
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IEG	Industries Électriques et Gazières
IOTA	Installations, Ouvrages, Travaux et Activités
IRO	Impacts, Risques et Opportunités
km	Kilomètre – unité de longueur égale à 1 000 mètres
kWh	Kilowattheure – unité d'énergie représentant mille wattheures

Terme	Définition
m ³	Mètre cube – unité de volume équivalente à mille litres
MW	Mégawatt – unité de puissance (un million de watts)
MWh	Mégawattheure – unité d'énergie représentant un million de wattheures
NAF	Nomenclature nationale des Activités en France
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PCAEM	Plan Climat Air Énergie Métropolitain
PIDD	Poste Intermédiaire Distribution–Distribution
PITD	Poste Intermédiaire Transport–Distribution
PRA	Plan de Reprise d'Activité
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SAEML	Société Anonyme d'Economie Mixte Locale
SF ₆	Hexafluorure de Soufre
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SIRET	Système d'Identification du Répertoire des Etablissements
Smart-grid	Réseau intelligent
SNBC	Stratégie Nationale Bas-Carbone
Sourcing	Approvisionnement
SPASER	Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables
t	Tonne – unité de masse équivalente à 1 000 kilogrammes
tCO ₂ eq	Tonne équivalent CO ₂ – unité permettant d'exprimer l'impact climat en tonnes de CO ₂
tonnes	Tonnes – unité de masse équivalente à 1 000 kilogrammes
TRACC	Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique
VAE	Vélo à Assistance Électrique
VSME	Voluntary Standard for non-listed micro-, small- and medium-sized undertakings
ZFE	Zone à Faibles Emissions



CONCLUSION

Fier d'être pionnier dans cette démarche de transparence parmi les acteurs du monde de l'énergie, le Groupe GEG fait le choix volontaire de publier sa stratégie RSE et ses données afin de partager dès aujourd'hui une vision objective et prospective de ses enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance.

La démarche RSE du Groupe GEG reflète une conviction forte : sa réussite ne peut être dissociée de la performance globale et extra-financière. Acteur intégré sur des marchés concurrentiels et régulés, historiquement ancré dans les territoires, le Groupe GEG cherche à concilier transition énergétique, exigence climatique, utilité sociale et gouvernance responsable.

Le rapport de durabilité du Groupe GEG ne constitue pas une fin en soi. Il permet de rendre visibles ses engagements, de mieux piloter ses impacts, et d'anticiper les transformations profondes du système énergétique. C'est la dynamique qui importe car c'est le fondement des orientations du projet d'entreprise Ascension 2030 et une boussole, au service de l'action, de l'amélioration continue et du dialogue avec les parties prenantes pour dès à présent :

1. Contribuer à la transition énergétique

- Concevoir des solutions pragmatiques dans tous les domaines d'expertise et sur tous les métiers du Groupe GEG : énergie renouvelable, offre électricité verte en circuit court, biogaz, modernisation des réseaux, mobilité durable, solutions numériques pour mieux piloter les consommations

2. Décarboner les activités du Groupe GEG, celles de ses clients et des territoires

- Déployer une trajectoire climat alignée avec la Stratégie Nationale Bas Carbone
- Réduire l'intensité carbone de l'énergie fournie
- Décarboner les chantiers, les réseaux, les bâtiments et les mobilités

3. Renforcer son ancrage territorial et son utilité sociale

- Coconstruire les projets énergétiques avec les collectivités, citoyens et acteurs locaux
- Garantir un service de qualité pour ses Clients
- Renforcer la lutte contre la précarité énergétique
- Soutenir l'économie locale, l'inclusion et la transition
- Contribuer à la résilience des territoires face au changement climatique

4. Développer les compétences de demain et mobiliser autour des ambitions du Groupe GEG

- Garantir la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail
- Renforcer la culture d'entreprise, l'engagement et la diversité
- Faire de chaque collaborateur un acteur de la transition



GEG, Déplaçons les sommets





www.geg.fr

8 place Robert Schuman - BP 183
38042 Cedex 09

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Copyrights @BrunoLavit @MathieuBérenger @GroupePerraud @XavierCourteix - juin 2026 - www.geg.fr - Département communication

